

**Zeitschrift:**       Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:**               107 (1971)  
**Heft:**                7

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 09.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

7

Montreux, le 26 février 1971

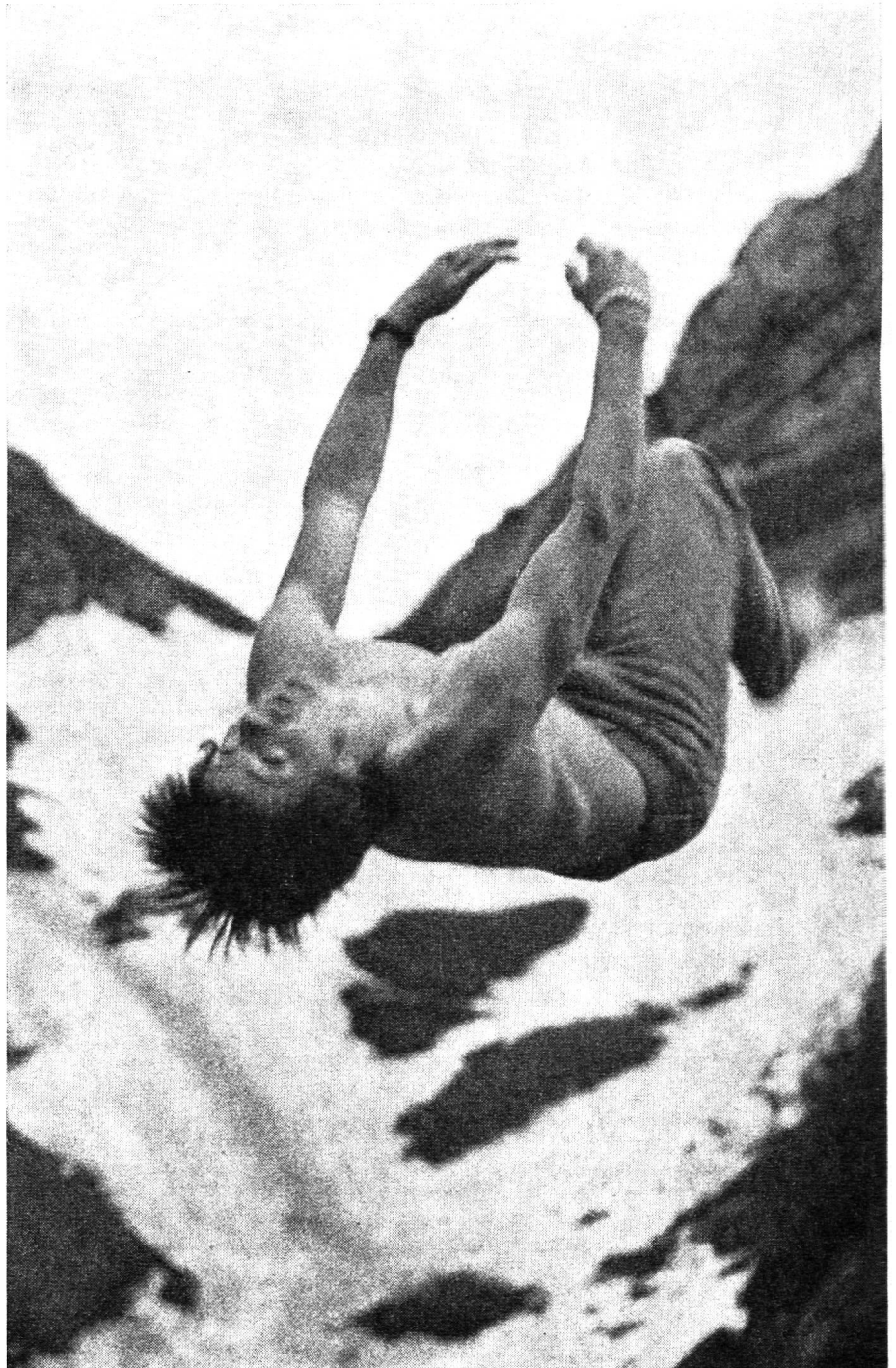
396

Organe hebdomadaire  
de la Société pédagogique  
de la Suisse romande

# éducateur

et bulletin corporatif

**Encouragement  
à la  
gymnastique  
et au  
sport**



**OUI...**

**MAIS...**

## Communiqués – Neuchâtel

### Assemblée générale des membres de la SPN non affiliés à la VPOD

Les membres de la SPN non syndiqués sont convoqués à l'assemblée annuelle. Elle aura lieu :

#### Mercredi 10 mars

16 h. Hôtel des Beaux-Arts, rue Pourtalès 3, Neuchâtel.

#### Ordre du jour :

1. Lecture du PV du 18.2.70.
2. Rapport annuel du comité.
3. Comptes 1970.
4. Nominations statutaires.
5. Remarques sur la prochaine assemblée des délégués.
6. Propositions de subventions.
7. Divers.

Le comité.

## Vaud

### POSTES AU CONCOURS

Délai 27 février

**CORSEAUX** : Institutrice primaire.

**CUARNENS** : Maîtresse enfantine.

**FROIDEVILLE** : Instituteur primaire.

**LEYSIN** : Institutrice primaire - Maîtresse enfantine.

**PAILLY**, cercle scolaire, classe supérieure : Maître de classe supérieure, à Pailly.

**PUIDOUX** : Institutrice primaire au collège de Publoz / Puidoux-Gare.

**SAVIGNY** : Institutrice primaire au collège du Martinet.

**SAINT-LÉGIER - LA CHIÉSAZ** : Institutrice primaire.

Délai 3 mars

**CORCELLES-PRÈS-PAYERNE** : Institutrice primaire.

**COSSONAY, GOLLION, GRANCY, LUSSERY, SENAR-CLENS**, Dizy et Villars-Lussery (groupement scolaire) : Institutrice primaire, à Grancy. Maîtresse enfantine, à Grancy. Maîtresse enfantine, à Cossonay.

**BALLENS, BEROLLE, BIÈRE et MOLLENS** (groupement scolaire) : Institutrices primaires (plusieurs postes). Maîtresse enfantine, à Bière. Maîtresse enfantine, à Mollens.

**HENNIEZ et SEIGNEUX** (groupement scolaire) : Maîtresse semi-enfantine, à Henniez.

**OLLON** : Maître de classe supérieure.

**PALÉZIEUX, ECOTEAUX**, La Rogivue, **LES TAVERNES, MARACON et LES THIOLEYRES** (groupement scolaire) : Instituteur primaire, à Palézieux. Institutrice primaire, à Palézieux.

**PRANGINS** : Institutrice primaire.

Pour plus de détail consulter la « Feuille des Avis officiels ».

**VISITEZ L'EXPOSITION « ENFANTS CRÉATEURS »**

v. page 143

## Communiqués divers

### RECHERCHE D'UN CORRESPONDANT

Un collègue vaudois, travaillant actuellement en Côte-d'Ivoire désire faire correspondre les élèves auxquels il enseigne, soit individuellement, soit collectivement, avec des élèves de Suisse romande (13 à 15 ans environ). Il lui serait possible de procéder à des envois de cassettes, albums de classe, correspondance de classe ou personnelle.

Que celle, celui, ou ceux qu'un tel échange intéresse s'adressent à :

Charly Reymond,  
cours secondaire protestant  
B.P. 61  
DABOU (Côte-d'Ivoire).

### TV SUISSE ROMANDE

#### DES ÉMISSIONS A SUIVRE BILDER AUF DEUTSCH

De novembre 1969 à avril 1970 la Télévision suisse a diffusé une série de 16 émissions proposées à ceux qui, au début de leur apprentissage de la langue allemande (deux ans d'étude) souhaitent se perfectionner ou mieux saisir la vitalité d'une langue vivante.

De nombreux encouragements ont abouti à la reprise de 15 de ces émissions, dès janvier 1971. Elles passent sur antenne le lundi à 18 h. 05, et sont rediffusées le samedi après-midi, en général à 16 h. 20.

Les auteurs de « Bilder auf Deutsch » étudient actuellement la possibilité de tourner une nouvelle série dans un proche avenir.

#### ÉCOLE 71

Des émissions pour les enseignants, partant pour les éducateurs, parents, et tous ceux qui s'intéressent à l'école et aux enfants ? Pourquoi pas ? La Télévision suisse romande est en train de mettre sur pied un tel programme. Nous vous tiendrons au courant de l'affaire dès que le temps de diffusion sera fixé.

#### Notre couverture

A Bollenwies dans l'Alpstein.

Dans un site admirablement conservé, le soir, à l'étape, après plus de quatre heures de marche, une pelouse grande comme une pièce d'un appartement moderne invite à l'exercice physique.

## éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : F. BOURQUIN, case postale 445  
2001 Neuchâtel

Educateur : M. BESENÇON  
1833 Les Avants-sur-Montreux

Administration, abonnements et annonces :  
IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux  
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62  
Chèques postaux 18 - 379

Prix de l'abonnement annuel :  
SUISSE : Fr. 24.— ; ÉTRANGER Fr. 30.—

# ÉDITORIAL

ÉDUCATEUR 26.2.71.

## Encouragement à la gymnastique et au sport: oui... mais

*L'automne dernier, le peuple suisse acceptait avec enthousiasme un nouvel article constitutionnel proposant l'encouragement à la gymnastique et au sport. Toute réaction différente eût été navrante tant il est vrai que l'exercice physique devient chaque jour plus nécessaire dans notre vie sédentaire et artificielle.*

*Un projet de loi qui circule actuellement dans les comités de différentes associations appelle cependant quelques remarques et demande de notre part une certaine vigilance.*

*Toute administration se nourrit de formulaires et de réglementations diverses; l'encouragement fédéral à la gymnastique et au sport n'y échappera pas. Cependant, quelques essais d'application tentés dans le courant de l'été 1970 ont démontré ce dont on était capable pour décourager les meilleures volontés à coup de paperasses et de formalités.*

*Lors de la votation, beaucoup d'électeurs pensaient que la seule finalité de l'encouragement proposé consistait en l'amélioration de la santé de notre peuple sans calcul ni intentions à l'égard des jeunes qui allaient en être les bénéficiaires et que, par conséquent, cela devait relever du Département fédéral de l'intérieur. A ce propos, voici des extraits du projet précité :*

*Art. 1. La présente loi tend à encourager l'éducation physique dans l'intérêt de la santé publique, des aptitudes physiques et de la défense nationale.*

*Art. 12.2 L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport est subordonnée au Département militaire fédéral en tant que division.*

*D'autres articles du projet précisent ce rattachement au Département militaire.*

*Les commentaires joints au projet précisent ce qui suit :*

*Le but actuel de la préparation physique des jeunes gens, soit la préparation militaire, doit être étendue à l'encouragement de la santé et de l'éducation physique générale des deux sexes.*

*Quant à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, les commentaires parlent d'un éventuel rattachement au Département de l'intérieur après une « hypothétique » réorganisation de l'administration fédérale.*

*Il n'est pas dans notre propos de faire des projets pour une réorganisation de l'armée; par contre, nous entendons affirmer que la gymnastique et le sport doivent être considérés comme une activité nécessaire à la santé de l'homme, sans plus. Un petit livre rouge consacré à la protection civile ayant suffisamment démontré à quelles absurdités l'on peut parvenir en mêlant des problèmes sans dénominateur commun.*

*Dans l'encouragement à la gymnastique et au sport, il importera encore de veiller à ce que les régions linguistiques soient représentées de façon équitable dans les organes de consultation et de décision; en effet dans la liste des organisations consultées au sujet du projet, celles qui ont leur siège en Suisse romande sont loin de représenter le 1/5 de l'ensemble ainsi que le voudrait le chiffre de la population de langue française.*

*Enfin, le plus bel encouragement que l'on puisse donner à l'activité physique, c'est un environnement qui invite à l'exercice, qui donne envie de se dépenser.*

*En résumé, oui de tout cœur à la gymnastique et au sport mais débarrassés de tout endoctrinement de formalités rebutantes, avec des appuis répartis de façon équitable dans toutes les régions du pays et qui s'accompagnent de sévères mesures pour assurer la protection de l'environnement.*

*« Une âme saine dans un corps sain », à cette maxime, il convient d'ajouter : « dans un cadre sain ».*

Maurice Besençon.

## Sommaire

<b>Editorial</b>	page 139	<b>Méthodes</b>	page 143	pays de Vaud	page 148
<b>Réformes scolaire</b>		Texte libre	page 143	<b>Opinions</b>	
Réforme en Belgique	page 140	<b>Documents</b>		Corriger la trajectoire	page 150
<b>Méthodes</b>		Un peu de lumière sur	page 145	<b>Pratique de l'enseignement</b>	
pour l'enseignement		la période 1939-1940	page 146	Gibraltar	page 152
de l'allemand	page 141	La Suisse terre d'asile ?	page 146	Page des maîtresses	
<b>Détente</b>	page 141	<b>Livres</b>		enfantines	page 153
<b>Radio télévision</b>		Apprendre à respirer	page 147	Civisme	page 154
<b>école</b>	page 142	Voir l'Univers	page 148	La lecture du mois	page 155
<b>Tiers monde</b>	page 143	L'abus des drogues	page 148	<b>Coordination scolaire</b>	page 157
		De la Camargue en		<b>Divers</b>	page 158

# RÉFORMES SCOLAIRES

## La rénovation de l'enseignement en Belgique

Dans l'article précédent j'ai montré quels étaient les grands principes de la rénovation de l'enseignement secondaire en Wallonie. J'aborde aujourd'hui un point particulier de cette réforme : la suppression des notes et la modification des devoirs à domicile.

### ABANDON DU SYSTÈME DOCIMOLOGIQUE TRADITIONNEL

Pour quelles raisons la note chiffrée, l'addition des points et les classements ont-ils été supprimés ?

- Les « points » cristallisent une situation momentanée dans laquelle se trouve l'élève ; le système d'addition des points et l'établissement d'une moyenne déforme la réalité vivante de l'enfant et empêche de mesurer l'évolution de l'élève qui est, par définition, un être en devenir.
- Les notes chiffrées sont, on le sait depuis longtemps, grâce notamment aux travaux de Piéron (1927) entachées d'une **subjectivité** inévitable de la part du maître, subjectivité elle-même liée à la notion de maximum qui dépend, elle, de l'idée que chaque professeur se fait de la perfection.
- Le système traditionnel de cotation est parfois **culpabilisant et décourageant** pour l'élève. En effet, l'écopier qui a obtenu 7 sur 10, même s'il a accompli la meilleure performance de sa classe, a « perdu » des points.
- La note chiffrée constitue parfois un **écran entre l'élève et le maître**. Pour tel professeur, un élève n'est pas capable de progrès, il vaut en général 5 sur 10 !
- Enfin la note chiffrée traditionnelle est un **outil de sélection**. Or cette sélection est précisément remise en question.

### ABANDON DES EXAMENS

En relation avec la suppression des notes chiffrées, nos collègues belges de l'enseignement rénové ont mis un terme à la très ancienne tradition des examens annuels. Ceci pour plusieurs raisons.

D'abord ils estiment que les examens **font perdre un temps précieux** aux élèves et surtout au corps enseignant qui doit préparer et corriger les épreuves. Ensuite ils pensent que **leur valeur pédagogique est faible** car ils n'apprennent rien d'utile sur les élèves. Enfin les examens annuels ont comme corollaire immédiat la **sélection**, conception dépassée de l'éducation, une sélection qui entraîne de nombreux échecs et abandons en cours d'études. Or ces retards scolaires coûtent cher à la communauté.

La suppression des examens n'entraîne pas celle des **contrôles** qui restent un outil indispensable à l'enseignant en lui permettant de mesurer l'efficacité de son action pédagogique. Nos collègues belges conçoivent deux types d'épreuves de contrôle : les épreuves de **révision des notions** et les épreuves d'**utilisation des notions**. Ce dernier genre d'épreuve doit mettre l'élève dans les conditions normales de tout travail intellectuel d'adulte : il doit avoir accès aux références.

### LE BULLETIN

Six fois par année un bulletin est remis aux parents. Trois fois il comporte un commentaire rédigé par les professeurs assemblés en conseil de classe. (L'enseignement rénové prévoit deux heures hebdomadaires de conseil de classe considérées, du point de vue du traitement, comme heures d'enseignement).

Ce bulletin ne contient plus de points mais, pour chaque discipline, une mention **qualitative** : très bien, bien, satisfaisant, faible, insuffisant.

Cette notation n'est en aucun cas la traduction verbale d'une note chiffrée et elle est établie par rapport à un système de références élaboré par l'équipe des professeurs du groupe de branches concerné.

Un élève situé dans les niveaux très bien, bien, satisfaisant, est en situation de réussite. Notons une fois encore que cette manière d'envisager la cotation suppose un **travail d'équipe de la part des maîtres**.

La promotion d'un élève est décidée sur la base d'un dossier scolaire comprenant notamment des tableaux d'observations du comportement et des aptitudes ainsi que des renseignements fournis par le centre PMS (psycho-médico-social) et les parents.

### REMARQUES FINALES

Les élèves que nous avons questionnés nous ont dit, en grande majorité, être favorables à la suppression des notes chiffrées et réellement nous les avons vus travailler avec sérieux et motivés par le désir d'apprendre.

**Quant aux maîtres**, certains d'entre eux nous ont déclaré qu'ils avaient eu quelque peine à abandonner la note chiffrée. Ils trouvent, en effet, qu'il est plus difficile de porter un jugement qualitatif sur un élève (il s'agit de le connaître vraiment !), mais cette difficulté est aplanie partiellement par le fait que le jugement est collégial.

Notons enfin que ni les maîtres, ni les élèves ne voudraient revenir à l'ancien système.

### UNE AUTRE FAÇON DE CONCEVOIR LES DEVOIRS A DOMICILE

L'enseignement secondaire belge s'efforce de compenser par des apports toujours positifs les différences socio-culturelles observées à l'entrée du cycle secondaire. Or les travaux à domicile, dans leur forme traditionnelle, accentuent encore ces différences. Désirant en outre entraîner progressivement l'élève au travail individuel et en équipe et aussi multiplier les contacts entre la famille et l'école, les rénovateurs de l'enseignement belge se sont donné les consignes suivantes : les travaux à domicile :

- doivent faire un large appel à la recherche (de renseignements, de documentation),
- ne sont jamais notés en points,
- ne doivent en aucun cas être le prétexte à une compétition malsaine ou à un excès de travail,
- sont plutôt suggérés qu'imposés,
- font appel à la lecture et à l'information personnelle

(le professeur initiant les élèves à un usage constant des ressources des bibliothèques),

- accompagnent les cours et les approfondissent,
- ne nécessitent que peu de mémorisation,
- constituent la part de l'élève à l'élaboration commune d'un savoir.

Il est à remarquer que dans les classes rénovées, chaque enfant doit beaucoup travailler pendant les heures de classe.

## MÉTHODES

### Une méthode audio-visuelle d'enseignement de l'allemand

La maison Didax, de Lausanne, spécialiste en matériel didactique, avait convié le 16 décembre au Restaurant du Rond-Point de Beaulieu tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'enseignement des langues dans les classes de jeunes élèves. Madame Klara Montani, de l'Université de Zagreb présenta la méthode : « Deutsch für Kinder ».

De l'exposé, nous avons retenu que les fondements linguistiques de la méthode ont fait l'objet d'études très sérieuses menées principalement par MM. Guiberina et Guggenheim, dans un travail d'équipe où collaborèrent le Crédif à Paris (école de Saint-Cloud) et l'institut de l'Université de Zagreb. Cette méthode, dite structuro-globale vise à rendre à la langue toute son unité ; elle reste orale pendant une année au moins et utilise, comme toute méthode audio-visuelle, le film et la bande magnétique.

Nous ne pouvons que regretter que l'exposé trop long de Mme Montani ait laissé la portion congrue aux démonstrations que chacun attendait.

Toutefois, nous avons pu nous rendre compte que les

Moins que par le passé il a l'occasion de rêvasser, de « débrayer » ; il se sent **lié par des responsabilités** mieux acceptées, parce que vécues dans des équipes poursuivant des objectifs décidés en commun. Ce qui justifie un travail à domicile moins soutenu qu'auparavant.

J.-Cl. Badoux.

Prochain article : Une nouvelle conception de l'enseignement de l'histoire.

clichés présentent des situations bien adaptées à de jeunes enfants, introduisant un vocabulaire utile et des phrases faciles à assimiler, faciles aussi à exercer en classe par l'enseignant une fois le projecteur éteint et le magnétophone silencieux. Mais, comme en toutes choses, si le début est enthousiasmant, il faudra voir comment l'intérêt des élèves se maintient dans les années suivantes et si le profit est aussi grand qu'on peut l'imaginer.

C'est pourquoi nous avons apprécié la participation à la démonstration de M. Vollenweider, d'Yverdon, qui nous a fait part des expériences pratiques accumulées depuis deux ans dans l'emploi de cette méthode avec un groupe d'élèves bénévoles.

Il est certain que, prochainement, grâce aux moyens audio-visuels, l'enseignement des langues sera facilité et qu'il commencera avec des élèves plus jeunes qu'aujourd'hui. Il faut savoir gré aux chercheurs et aux pédagogues qui de tous côtés établissent et expérimentent des méthodes nouvelles.

Le matériel complet du 1<sup>er</sup> degré de la méthode « Deutsch für Kinder », soit 30 films fixes en couleur, les bandes magnétiques, le livre des élèves et celui du maître, seront disponibles dès le printemps 1971.

A. G.

## DÉTENTE

### Rimes riches à l'œil ou question d'oreille

*L'homme insulté qui se retient  
Est, à coup sûr, doux et patient.  
Par contre, l'homme à l'humeur aigre  
Gifle celui qui le dénigre.  
Moi, je n'agis qu'à bon escient ;  
Mais, gare aux fâcheux qui me scient !  
Qu'ils soient de Château-l'Abbaye  
Ou nés à Saint-Germain-en-Laye.  
Je les rejoins d'où qu'ils émanent  
Car mon courroux est permanent.  
Ces gens qui se croient des Shakespeares !  
Ou rois des îles Baléares !  
Qui, tels des condors, se soulèvent !  
Mieux vaut le moindre engoulement !  
Par le diable, sans être un aigle,  
Je vois clair et ne suis pas bigle.*

*Fi des idiots qui balbutient !  
Gloire au savant qui m'entretient !*

Et c'est très malheureux que ça ne rime pas, car le fond en est excellent et décèle un vrai poète.

A propos, pendant que j'y pense, pourquoi y a-t-il des parloirs dans les maisons de sourds-muets ?

Le gaspillage, toujours le gaspillage.

Alphonse Allais.

La sensationnelle nouvelle télécabine des

### Marécottes à La Creusaz

vous fait admirer toutes les Alpes, du Mont-Blanc au Cervin. Piscine et zoo alpestres.

# RADIO – TÉLÉVISION – ÉCOLE

## Nous et les autres

### FRANCE : RTS PROMOTION ET TÉLÉPROMOTION

Deux tendances se manifestent fort précisément dans le domaine de la télévision éducative. D'une part, la télévision devient de moins en moins scolaire pour se développer avant tout vers l'éducation des adultes, c'est-à-dire l'enseignement complémentaire. D'une part, elle n'a plus la présomption d'agir seule. Un exemple parmi beaucoup : le séminaire organisé chaque année à Bâle par l'Union européenne de radio-diffusion (UER) était consacré en 1968 à l'éducation des adultes par la télévision ; en 1970, légère mais importante modification : le séminaire s'intéressait à l'éducation des adultes par la télévision et les systèmes multi-media.

Deux exemples concrets nous éclaireront sur ces multi-media. En France, l'ORTF ne diffuse pas que des émissions produites par ses studios. On connaît les productions de l'IPN (Institut pédagogique national), devenu depuis peu l'OFRATEME (Office français des techniques modernes d'éducation). On sait aussi peut-être que des heures d'antenne sont louées à la RTS PROMOTION.

### RTS PROMOTION

Financée avec le concours du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale, la RTS PROMOTION (RTS = Radio télévision scolaire) est chargée des programmes destinés à la promotion sociale et à l'éducation des adultes. Elle s'adresse ainsi au public :

« RTS PROMOTION est un des moyens mis à votre disposition pour continuer l'école sans retourner à l'école. Ce libre-service éducatif s'adresse à tous les adultes d'instruction élémentaire ou moyenne qui ont senti le besoin de perfectionner leur formation générale. RTS PROMOTION vous permet d'organiser vous-même, chez vous, une partie de votre éducation permanente. »

Quels sont les moyens utilisés ? Des émissions de télévision, diffusées le samedi matin et après-midi, le dimanche matin et le mardi après-midi. On estime à 400 000 le nombre de téléspectateurs regardant ces émissions.

Des cahiers, parus chaque quinzaine, qui contiennent toutes les fiches de toutes les émissions. Droit d'inscription pour les 14 cahiers de l'année 1970-1971 : 15 francs.

Des groupes RTS PROMOTION, lesquels vont permettre de prolonger le travail individuel par un travail collectif. Aspect intéressant : « N'importe qui, individu ou organisme, peut prendre l'initiative de créer un groupe RTS PROMOTION. La « centrale » se tient à la disposition de chacun pour l'aider dans cette voie. »

Des compléments écrits, des devoirs corrigés par correspondance. « La correction minutieuse, personnalisée, toujours bienveillante, constitue une véritable leçon particulière, et un dialogue confiant entre l'enseigné et l'enseignant. »

Malgré cette invite encourageante, le public qui s'engage dans la totalité des moyens (multi-media) offerts se limite à quelques milliers de personnes. Ce qui est assez logique, car, si la télévision en tant que moyen d'information intéresse la masse (purement réceptive), elle raréfie les téléspectateurs plus elle devient formative. Et plus on se destine à la formation, plus les moyens d'accompagnement devien-

nent importants. Il suffit de se rappeler que l'Université ouverte, en Angleterre, offre une heure de radio et de télévision sur dix heures de travail (cf. « Educateur » N° 1 de cette année).

Les séries (longues : 26 émissions ; courtes : 13 émissions), pour 1970-1971, sont consacrées aux sujets suivants :

Français, langue vivante  
Expression orale et communication  
Anglais élémentaire  
Anglais, niveau avancé  
Anglais technique  
Mathématiques pour tous  
Mathématiques B. P. (brevet professionnel)  
Initiative à l'électronique  
Méthodes de travail intellectuel  
Législation du travail

### TÉLÉPROMOTION

Basées également sur le principe des multi-media, les diverses séries de télépromotion méritent attention, car elles sont originales à plus d'un titre. Destinées soit aux agriculteurs, soit aux cadres d'entreprises, ou encore aux petits commerçants détaillants, elles correspondent en quelque sorte à une étude du marché, des besoins et des nécessités. Prenons TÉLÉPROMOTION RURALE, organisée dès 1966. Peut-on utiliser la télévision pour entreprendre une action de sensibilisation de masse ? Telle a été la question initiale. D'où l'objectif fondamental : formation et information professionnelles permettant de situer les transformations de l'agriculture dans celles de notre temps. Prise en charge par une association (la Promotion bretonne rurale), centralisée à Rennes et intéressant 13 départements du Nord-Ouest de la France, TÉLÉPROMOTION RURALE fait intervenir la participation au stade de la conception déjà, puisque des représentants des utilisateurs décident de l'orientation générale et des thèmes à aborder. Les films sont réalisés avec des équipes privées, les heures d'antennes sont louées à l'ORTF. Les participants s'inscrivent et paient, les Chambres de commerce subventionnent, ce qui porte à 40 % la couverture financière au niveau régional, le reste étant pris en charge par l'Etat.

Des journées sont organisées, au cours desquelles les agriculteurs intéressés se réunissent pour suivre les émissions diffusées, travailler sur les documents d'accompagnement avec l'aide d'animateurs formés. En deux ans, le nombre des centres d'accueil a passé de 150 à 415. D'un centre témoin est diffusé un télé-débat, en direct, mettant en présence le responsable des documents, des personnalités et des agriculteurs de ce centre d'accueil témoin.

Dans tous les cas que nous avons étudiés ici, la télévision est un déclencheur. Seule, elle n'est qu'information. Située dans un groupe de travail, accompagnée de documents, complétée par de la correspondance, elle devient un élément extrêmement important dans la formation.

Il serait intéressant de savoir jusqu'à quel point, qu'on le veuille ou non, la télévision n'est pas une des causes de cette formation permanente dont on parle tant. Mais le plus important est de bien définir le moyen qu'elle peut être dans cette nouvelle optique de l'enseignement.

Robert Rudin.

## TIERS MONDE

### Sans drapeau ni gloriole

SWISSAID ne plante pas des petits drapeaux suisses sur la carte du monde pour indiquer les endroits où elle intervient grâce aux dons de notre peuple et à la collaboration de la Confédération, de nombreux cantons, villes et communes.

SWISSAID n'exporte pas des recettes suisses qui ont fait leurs preuves ici. Ses délégués multiplient les contacts avec des responsables en Inde, en Afrique, en Amérique du Sud. Ils choisissent des projets répondant aux vœux d'une population, exigent une participation des bénéficiaires et des autorités locales, puis ils fournissent les moyens de démarrer et contrôlent leur utilisation rationnelle.

SWISSAID n'est pas un patron qui dicte le développement d'autrui. Elle en est la servante, l'amie de bon conseil et la médiatrice entre un pays riche et des régions pauvres.

Collecte de SWISSAID - Compte de chèques postaux Lausanne 10-1533.

#### Des écoliers zélés

En Inde comme dans la plupart des pays du tiers monde, les écoliers travaillent avec un zèle extraordinaire. Chez nous, l'école suscite bien des réactions d'enfants gâtés ou trop facilement pourvus de mainte facilité. Là-bas, elle est l'espoir de vaincre la misère et le déclassement social, non pas un mal nécessaire, mais la voix du salut. Swissaid se porte à la rencontre de ceux des habitants du tiers monde qui font le premier pas pour vaincre la faim et l'ignorance. Swissaid joue à peu près toutes ses cartes dans le secteur de la formation scolaire, artisanale et professionnelle.



## MÉTHODES

### GREM

#### CONGRÈS RÉGIONAL D'INFORMATION ET DE TRAVAIL

LAUSANNE — Collège primaire d'ENTRE-BOIS

3, 4 et 5 avril 1971

— De quelle manière la pédagogie Freinet s'intègre-t-elle dans la psychologie et la pédagogie actuelle ?

— Quelle différence entre Freinet, Montessori et Decroly ?

— Les techniques Freinet peuvent-elles être appliquées dans les classes d'adolescents ou de degré secondaire ?

— La pédagogie Freinet, thérapeutique de l'enfance déficiente ?

— Comment débiter dans des techniques nouvelles en respectant les programmes imposés ?

Autant de questions que se posent nombre d'enseignants.

Aussi, faisant suite à l'exposition « Les enfants créateurs » (ouverte à Lausanne du 12 février au 7 mars : voir « Educateur » N° 4), les responsables du GREM préparent-ils un congrès d'information et de travail, considéré comme début de formation à la pédagogie Freinet.

En effet, durant le printemps et l'hiver 1971-1972 les informations données au congrès se poursuivront pour les collègues intéressés. Les commissions de travail suivantes seront au service des congressistes :

- Texte libre
- Imprimerie, limographe et journal scolaire
- Expression artistique
- Classes enfantines
- Correspondance scolaire
- Coopérative scolaire
- Enfance inadaptée
- Calcul et vie



- Coopérative scolaire
- Parents et école

Cette liste peut, évidemment, se compléter à la demande des collègues.

Il nous paraît judicieux de provoquer dans les colonnes de l'« Educateur » la réflexion de chacun sur la technique du texte libre.

## PÉDAGOGIE FREINET

### Présentation d'une technique

#### LE TEXTE LIBRE

*« Obliger les enfants à écrire, à composer par ordre, c'est les contraindre à l'hyprocrisie, au bavardage. La condition indispensable pour obtenir une production personnelle est la liberté laissée à l'élève de choisir son sujet et aussi le moment. Cette deuxième condition est difficile à réaliser avec un emploi du temps hebdomadaire fixe. On peut y parer par la technique du texte libre qui est entrée dans les pratiques scolaires... »*

Eduquer et instruire.

Dottrens, Mialaret, Rast, Ray.

Lorsque Freinet, en 1924, prétendit enseigner la rédaction en laissant les enfants raconter librement leurs joies, leurs problèmes, leurs expériences, cette « méthode » parut insensée et dangereuse. « Je vous reconnais bien là, lui dit une collègue, vous ne ferez jamais rien de pratique ! »

Aujourd'hui nombreux sont ceux qui reconnaissent la valeur du texte libre ; les critiques qui lui sont faites visent surtout certains détails pratiques et d'apparentes difficultés d'adaptation au système scolaire actuel.

Cinquante ans d'expériences montrent que la technique du texte libre **permet bien l'apprentissage de la langue maternelle** ; par les exemples vécus qu'il fournit, le texte libre apporte une motivation aux différentes activités que sont l'étude de la grammaire, du vocabulaire, de la lecture... et de la rédaction.

Or cette technique n'opère pas seulement au niveau du langage. Par l'extériorisation de ses problèmes et de ses souvenirs, l'enfant se libère et se découvre ; son texte est écouté, discuté, travaillé : il prend conscience de son existence en tant qu'individu ; il se sent utile au sein du groupe de la classe ; il prend confiance en lui ; il développe son sens de l'initiative ; il favorise son goût de la création ; il forme son esprit de jugement. Il s'éduque par un apprentissage de la morale basé sur des expériences concrètes et sur la vie. **La valeur éducative du texte libre** dépasse de beaucoup la simple utilisation de la spontanéité enfantine.

Sur le plan pédagogique, les motivations naturelles de l'enfant sont directement utilisées dans les différentes activités scolaires ; ainsi le texte libre contribue à **mettre en pratique cette pédagogie de l'intérêt et de la réussite** préconisée par les psychologues et les instructions officielles.

D'autre part les prolongements offerts par d'autres tech-

niques (le journal, la correspondance, les recherches, les enquêtes, les causeries, l'illustration par le dessin, le lino...) donnent un but réel et immédiat au travail enfantin.

Ce n'est pas tout. Par le texte, la vie de famille, le milieu social, le milieu naturel pénètrent dans la classe ; puis le journal apporte aux parents le reflet de la vie et du travail scolaires. Ainsi le texte libre jette **un pont entre l'école et la famille, entre l'école et la vie** tout court.

Sur le plan de **la connaissance de l'enfant**, (« Pour enseigner le latin à John, il faut commencer par connaître John... ») le texte libre permet au maître de mieux connaître le milieu, les besoins, le caractère des enfants afin d'adapter son action pédagogique et son attitude en vue d'une plus grande efficacité.

Enfin tous ceux qui ont essayé de pratiquer régulièrement le texte libre s'accordent à constater que cette activité contribue à **créer dans la classe un climat** de collaboration, d'amitié, de tolérance en transformant peu à peu les rapports élèves — élèves et élèves — maître.

Il n'est pas question, dans cette présentation du texte libre, d'entrer dans les détails pratiques et techniques. On connaît **les différents moments** : la production, la lecture, le choix, la mise au net, l'exploitation éventuelle, la reproduction... Freinet écrivait : « Nous n'essayerons pas de codifier cette activité puisqu'elle va vers la vie, et que la vie est essentiellement mouvante, dynamique, variable, selon les milieux, selon les enfants, selon les éducateurs. » Des petits qui racontent à la maîtresse leurs courtes histoires aux plus grands qui puisent leurs sujets dans l'actualité et se confrontent avec les auteurs littéraires, ce qui compte si l'on veut éviter les échecs et la sclérose, c'est que le texte libre soit **vraiment libre** (sujet, moment) même si ensuite l'expression doit être travaillée ; qu'il soit **motivé**, donc le maître doit créer des conditions de travail et un climat qui entretiennent chez l'enfant ce besoin qu'il a de s'exprimer, de parler, d'agir ; et qu'il soit **intégré** dans le travail de la classe et non considéré comme un côté ou un dessert présenté en plus des autres activités.

D'où **l'importance du démarrage** et surtout **de l'attitude du maître**. Il faut s'efforcer de comprendre la pensée enfantine, accepter avec sympathie et compréhension des textes qui peuvent paraître pauvres et maladroits pour ensuite et peu à peu guider et entraîner les élèves vers des niveaux supérieurs (la part du maître). L'expression libre de l'enfant ne peut s'exercer sans une certaine conversion de l'attitude du maître vers le retrait, l'attente, l'humilité.

Alors **« cette technique est applicable partout, car il suffit que le maître en reconnaisse la valeur »** (Dottrens). A défaut d'imprimerie, il suffit d'un petit limographe de quelques francs, et de commencer...

« Pratiquer le texte libre, c'est donner toutes ses chances à la vie. »

Groupe romand de l'Ecole moderne Pédagogie Freinet.  
Pour la Commission « *texte libre* ». A. G.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à découper et à envoyer sans délai à Jean Ribolzi, av. Druey 13 1004 Lausanne.

Nom, prénom :

Adresse complète et N° tél. :

désire participer au Congrès GREM

samedi 3 avril + repas midi + repas soir + coucher + petit déjeuner ;

dimanche 4 avril + repas midi + repas soir + coucher + petit déjeuner ; lundi 5 avril + dîner.

Désire travailler dans la commission (les commissions) suivante (s) (**voir texte**) :

Proposition ou suggestion :

Signature :

P.-S. : les personnes inscrites recevront à temps toutes les informations utiles : plan, hébergement, prix, etc.

# DOCUMENTS

## Un peu de lumière sur une période tragique : 1939-1940

Le premier volume du « Rapport Bonjour » paru sous le titre « Histoire de la neutralité suisse » — La Baconnière. C'est sur la base de documents inédits, en particulier des procès verbaux du Conseil fédéral 1939-1945 que l'historien Edgar Bonjour a écrit ces pages d'histoire. Dans le premier volume (1939-1941) nous voyons vivre la Suisse tout d'abord pendant la « drôle de guerre » puis subir de plus en plus la pression de l'état nazi.

Nous en publions aujourd'hui quelques lignes, choisies dans la partie qui décrit l'activité de nos diplomates auprès des principaux Etats engagés dans la guerre en 1939-1940.

### 15. LA LÉGATION DE SUISSE A BERLIN

*Etant donné la situation extrêmement tendue en Europe et le rôle qu'y jouait une Allemagne nationale-socialiste décidée à réaliser ses ambitions par la force, le choix de celui qui devait représenter la Suisse à Berlin était des plus importants. A ce poste difficile, exposé, on eût souhaité voir un diplomate particulièrement expérimenté, homme supérieur, doué de caractère. Dans les milieux sociaux et professionnels les plus divers, notamment dans l'armée et la presse, on déniait ces qualités à Hans Frölicher. Les partisans d'une résistance résolue critiquaient aussi, et vivement, la façon dont il dirigeait sa légation. Le colonel divisionnaire Waibel, qui, capitaine à l'Académie militaire à Berlin lorsque la guerre éclata, était bien placé pour juger la situation, écrit : « Durant les années et les jours décisifs qui ont précédé la guerre, le trio Frölicher, Kappeler, chargé d'affaires, et von Werdt, attaché militaire, déterminait la ligne politique de la légation de Suisse et exerçait ainsi une grande influence sur la façon dont le Département politique était informé de ce qui se passait dans le III<sup>e</sup> Reich. La conséquence logique en fut que Motta recevait une image entièrement déformée de la réalité. L'activité de ces représentants de notre pays — durant toute la guerre ou quelques années seulement — a exposé notre indépendance à un danger latent du fait qu'à la légation à Berlin, comme au Département politique, on sous-estimait le danger du national-socialisme mais surestimait les possibilités de ce mouvement. »*

### 16. LES RELATIONS AVEC LA FRANCE

*Les rapports réalistes du ministre de Suisse à Paris étaient tout le contraire de ceux, peu perspicaces, qui parvenaient du ministre à Berlin. Sans se laisser impressionner par les dispositions d'esprit qui passaient alternativement de l'abattement à l'allégresse, Walter Stucki, homme réfléchi et de jugement indépendant, analysait la situation, ne cessant de signaler la possibilité, voire la probabilité, d'une catastrophe. Ses rapports apprenaient au Conseil fédéral que les puissances occidentales, qui n'avaient pas décelé à temps le danger national-socialiste, y opposaient des moyens inadéquats et ne réussissaient pas à organiser un front défensif efficace. Ils lui révélaient combien ces puissances redoutaient d'agir et comment toute tentative sérieuse de conciliation échouait du fait de leur manque d'unité traditionnelle. Stucki ne se bornait cependant pas à donner son avis sur la situation internationale. Il s'occupait aussi, avec le plus grand soin, de la colonie suisse qui lui était confiée. Alors que, juste avant l'ouverture des hostilités, à fin août, la légation*

*de Suisse à Berlin ne voulait ou ne pouvait pas indiquer les mesures prévues pour le cas où les militaires appartenant à la colonie suisse seraient appelés au service actif, le ministre de Suisse à Paris se faisait confirmer par les autorités françaises, déjà en avril, que les plans établis en septembre 1938 pour l'évacuation de la colonie suisse étaient demeurés pleinement valables dans les circonstances nouvelles. Stucki entretenait des rapports étroits avec divers consulats de Suisse en France et avec l'état-major général en vue de préparer autant que possible le rapatriement des Suisses, même de ceux qui résidaient dans d'autres arrondissements consulaires.*

*Stucki dirigea la légation à Paris avec une maîtrise souveraine. Après avoir terminé ses études de droit, il avait fait une belle carrière dans l'administration et dans l'armée, grâce à son intelligence et à sa volonté. Il était un animateur qui acceptait des tâches difficiles sans vaines paroles.*

### 19. LES RELATIONS AVEC LA GRANDE-BRETAGNE

*Bien que tout à fait amicales, les relations de la Suisse avec l'Angleterre ne marquaient plus cette confiance illimitée que le jeune Etat fédéral, création radicale, manifestait à ce pays, en raison de caractères communs et de la protection que celui-ci avait assurée. En étudiant les relations dans le détail, on a l'impression que celui qui dirigeait la politique extérieure de la Suisse s'intéressait beaucoup plus à ce qui se passait sur le continent qu'à la politique de l'Empire britannique. Latin et catholique, Motta ne paraît jamais avoir eu beaucoup de compréhension, sur le plan moral et politique, pour le monde anglo-saxon et observait une certaine réserve à son égard. Chez son successeur Pilet, on remarque parfois, outre de l'incompréhension, une sorte de ressentiment, qui se manifeste dans des annotations ironiques, dans des conversations avec des ministres étrangers, mais surtout dans la conception générale. Ce sentiment a trouvé un aliment pendant les premières années de la guerre dans les violations de la neutralité de l'espace aérien suisse par des aviateurs britanniques, mais il avait une assise plus profonde. Pilet sousestimait en tout cas la force de résistance de la Grande-Bretagne, ne croyait guère que celle-ci pût remporter la victoire finale et tenait, un certain temps l'Empire britannique pour caduc, comme nombre d'autres Etats européens.*

*Cette absence d'ouverture aux choses de l'Etat anglais et ce manque de foi en la vitalité de la Grande-Bretagne paraissent avoir presque empêché Pilet de discerner les intérêts communs du grand empire et du petit pays continental. Un simple regard sur les anciens points de contact, restés les mêmes, et sur les liens d'interaction entre l'équilibre européen et la neutralité suisse aurait dû lui faire saisir la réalité.*

*...Et un portrait choisi parmi beaucoup d'autres : celui d'un officier instructeur dont on ne saura jamais s'il fut traître ou inconscient.*

### 23. LE MÉMOIRE DANIKER

*Au début de mai 1941, le colonel EMG Gustav Däniker, commandant des écoles de tir de Walenstadt, séjournait en Allemagne. On s'accordait à reconnaître qu'il était un officier*

très capable. Il était connu aussi en Allemagne comme écrivain militaire. Pendant près de vingt ans, il n'avait travaillé que pour l'armée et s'était en particulier révélé un chaud partisan du renforcement de la défense nationale. Il admirait sans réserve l'esprit militaire des Allemands et jugeait la nouvelle Allemagne à la lumière des idées d'honneur et de devoir qui inspiraient parfois le corps des officiers allemands. Il ne pouvait imaginer que l'esprit retors des nationaux-socialistes pût donner un autre sens à ces notions et appliquait sans réserve sa conception surannée aux temps nouveaux. Cette naïveté politique devait lui être fatale. Depuis le milieu de 1941, Däniker était membre du Comité central du «*Volksbund*»; il avait entretenu des rapports étroits avec des frontistes et autres partisans d'un renouvellement qui avaient été condamnés par un tribunal territorial. Il était aussi en contact avec les «*Moeschberger*», ce mou-

vement jeune-paysan dirigé par le conseiller national Müller-Grosshöchstetten. La mentalité de Däniker était typiquement celle de ce groupe de jeunes officiers de carrière qui appelaient passionnément de leurs vœux l'instauration d'un «*Etat populaire de caractère militaire*». Ils avaient une attitude très critique à l'égard de la démocratie. Parfois même, ils lui étaient complètement opposés, considérant que, dans une démocratie, il n'était pas possible de créer une armée de la qualité de la Wehrmacht allemande. Sans liens moraux avec l'Etat fédéral, ils exerçaient leur métier militaire d'une manière plus ou moins technique, sans rien de plus. Lors de leur formation, on avait négligé d'expliquer soigneusement à ces jeunes officiers instructeurs ce que représente la Suisse, ce qu'y signifie l'idée de l'Etat; on s'était borné à leur apprendre leur métier militaire.

M. B.

## La Suisse terre d'asile ?

Le Gouvernement du canton de St-Gall vient de réhabiliter un officier de police de 79 ans, qui en 1939 avait été révoqué pour avoir laissé pénétrer en Suisse plusieurs centaines de Juifs qui fuyaient les persécutions nazies.

Quelle fut la politique de la Suisse à l'égard des réfugiés de 1933 à 1945 ? Un livre vient de paraître qui apporte un peu de lumière à ce sujet. Il y avait chez nous des hommes généreux qui étaient prêts à faire de grands sacrifices pour soulager les misères des réfugiés. Il y avait des adeptes de l'idéologie raciste des nazis qui non seulement s'exprimaient dans les journaux frontistes ou de la Fédération patriotique suisse, mais parfois dirigeaient des camps de réfugiés. Entre ces deux tendances, le gouvernement appliquait une politique d'extrême prudence et de retenue pour ne pas déplaire aux puissants voisins qui nous encerclaient.

### L'Exposition nationale de 1939 avait pourtant proclamé de beaux principes :

*La Suisse est un lieu de refuge, c'est là une noble tradition. Elle exprime non seulement notre gratitude pour une paix séculaire, mais aussi notre reconnaissance particulière pour les précieuses valeurs que les réfugiés sans patrie ont apportées de tout temps.*

### Ces principes et l'application qui leur fut souvent donnée étaient contradictoires :

Six réfugiés juifs purent, littéralement, échapper à la déportation de Belgique au dernier instant : une mère de soixante ans, sa fille et le mari de celle-ci, ainsi qu'une jeune fille de quinze ans, son frère de dix-sept ans et un homme seul. Après avoir cheminé par les sentiers de fortune, aux abois, épuisés, et depuis six jours, pratiquement sans vraie nourriture, ils avaient passé clandestinement la frontière entre la France et le canton de Vaud, le 28 août 1942. En l'absence du gendarme, les habitants du village prirent soin du misérable groupe de fugitifs. Presque à bout de forces, ceux-ci écrivirent à des parents et connaissances qu'ils étaient sauvés.

Il en advint autrement. Lorsque le policier fut de retour, il interrogea les six personnes et décida de les refouler immédiatement. Malgré les protestations de la population, le groupe dut reprendre le chemin de la frontière, accompagné du gendarme et d'un jeune subordonné. Il y avait deux heures de marche. «*Les réfugiés pleuraient et leur désespoir saisit tous les spectateurs... Les deux enfants devaient soutenir la vieille femme.*» Ils gravirent ainsi

péniblement la montagne. Les deux policiers, une provision de cigares dans la poche allaient à leurs côtés, tranquillement. Comme on avait demandé au gendarme si on ne pouvait pas faire venir au moins une voiture, il avait répondu : «*Ce ne sont que des Juifs ! Ils peuvent bien aller à pied, la vieille aussi !*»

En chemin, la femme s'affaissa. Elle supplia : «*Tirez sur moi, tirez, je ne peux plus.*» Alors les gens allèrent chercher le boucher du village, qui avait une voiture. Généreux, il conduisit la pauvre femme, tout à fait épuisée à l'hôpital. Les autres furent emprisonnés. La scène d'adieux entre la mère et la fille fut déchirante : elles croyaient ne plus jamais se revoir.

Le 29 août 1942, les réfugiés, pleurant et se lamentant, furent reconduits en train à la frontière et refoulés, non loin de l'endroit, où la veille, ils avaient foulé le sol helvétique.

### Puis voici le portrait de Heinrich Rothmund, chef de la Police fédérale des étrangers :

«*Il semblait être étranger à toute véritable compassion. Il n'avait pas la faculté de se mettre dans la peau d'un être humain persécuté. Il n'avait de considération que pour lui et sa mission. Ainsi, il parlait des étrangers comme d'une marchandise dont on pouvait disposer à sa guise. A des hommes exposés sans défense, aux pires souffrances et qui, fuyant leurs bourreaux nationaux-socialistes, cherchaient à atteindre les frontières de la Suisse, Rothmund donnait le nom d'«*Emigrationslustige*». Intransigent, il insistait même sur le refoulement des enfants, prétextant que leur fuite en Suisse était organisée. A ses subordonnés, il donna comme instruction de traiter les réfugiés lors de leur refoulement, de telle manière qu'ils n'aient, eux et les autres, plus jamais aucune envie de fuir en Suisse !*

### Des protestations s'élevèrent, entre autres, celle de Karl Barth qui fut censurée (1941) :

«*Au nom du Dieu Tout-Puissant !*» Parce que ces mots se trouvent dans la Constitution, nous posons la question : Quelle est la portée de la manière dont nous traitons les étrangers qui se trouvent sur notre territoire ? Ces étrangers se répartissent assez distinctement en deux groupes. Il y a les hôtes agréés. Les agréés sont ceux dont les papiers sont «*en ordre*», ce qui, aujourd'hui, dans le quatre-vingt-dix pour cent des cas au moins signifie qu'ils sont partisans plus ou moins convaincus du système politique de la puis-

sance qui nous entoure, qu'ils en sont, librement ou par contrainte, les propagandistes. Les non-agrèés sont ceux qui, adversaires ou victimes de ce régime, ont dû quitter leur patrie et sont entrés chez nous comme « émigrés » à un degré quelconque...

**Le conseiller fédéral von Steiger donnait l'explication suivante de la politique du gouvernement :**

« Lorsqu'on a le commandement d'une petite embarcation de sauvetage déjà lourdement chargée, ayant une faible capacité et pourvue d'une quantité limitée de vivres, et que des milliers de victimes d'une catastrophe maritime appellent à l'aide, il faut savoir se donner l'air d'être dur si l'on ne peut pas prendre tout le monde à bord. Mais c'est se montrer humain que de mettre en garde à temps contre les espérances trompeuses et d'essayer de sauver au moins ceux que l'on a déjà accueilli. »

**Cette interprétation était contestée, par le pasteur Walter Lüthi par exemple :**

Dans la seule ville de Bâle, il y a selon les statistiques officielles, plus de trois mille chiens bien nourris. Je suis tout prêt à les nourrir. Mais aussi longtemps que nous sommes d'accord, en Suisse, de partager notre pain, notre soupe et notre ration de viande avec peut être cent mille chiens, et que, en même temps, nous craignons que quelques dizaines, voire centaines de réfugiés soient pour nous

une charge trop lourde, alors on peut parler d'une très grande absence de charité.

**Le colonel divisionnaire médecin Eugen Bircher se montra un digne prédécesseur de M. Schwarzenbach :**

« En rapport avec de tels événements, il faut voir dans la question des réfugiés un grave danger. Treize mille réfugiés ont déjà passé la frontière. Il va de soi que l'on doit avoir pitié d'eux. Mais dans les années 1917-1918, ces mêmes éléments voulaient renverser notre Etat. Aujourd'hui aussi, on trouve à nouveau des articles incendiaires dans certains journaux. Les émigrants veulent conquérir chez nous une position économique. Nous ne pouvons plus nous en débarrasser. Ils répandront leur poison. Ils constituent au sein de la population un corps étranger qui doit être à nouveau expulsé. »

**Le fédéralisme enfin fut souvent un prétexte pour ne rien faire :**

Dans le procès verbal de la séance du 4 juillet 1941 du Conseil d'Etat du canton d'Argovie on trouve cette fière remarque : « Le canton d'Argovie n'a ainsi pas d'obligation envers ces émigrants étrangers de sorte qu'il peut se dispenser de participer aux frais d'émigration. »

M. B.

Tous les documents cités sont tirés de « La Suisse terre d'asile ? » Alfred Hasler. 12 fr. 80. Editions Rencontre.

## LIVRES

### Apprendre à respirer

Il faut signaler à l'attention des éducateurs, des sportifs et de tous ceux qui croient à la pratique d'une vie saine, l'apparition et la parution d'un livre qui vient à son heure et qui, à notre avis, selon son contenu, est une nouveauté exceptionnelle : « La respiration intégrale ».

En effet, on a longtemps considéré la **respiration** comme un élément négligeable, secondaire et naturel ! A notre époque, où dans tous les domaines, tout est remis en question, parce que notre vie est exacerbée, tumultueuse, soumise aux pires fantaisies, on ressent le besoin impérieux de se raccrocher à ce qui est pour nous permanent, vital, seule ressource de salut pour l'homme qui dévale et se perd. Pensons aux conséquences incalculables, imprévisibles que comporte l'usage exagéré de la télévision et de l'auto, sur le physique et l'esprit de la jeunesse d'aujourd'hui.

Aussi, pour remédier à des perspectives qui peuvent être catastrophiques, remettons au centre de notre vie, ce qui est le facteur premier, le seul qui dépende de notre volonté personnelle et de notre conscience : la respiration. L'homme de la rue, le quidam rencontré dans votre travail ne fait appel qu'au 50% à peine du potentiel de son moteur comprenant poumons et cœur. On comprend, dès lors, la nécessité de l'apprentissage d'une respiration intégrale, qui doit assurer un fonctionnement normal des organes intéressés et un meilleur rendement de la machine humaine. C'est la raison profonde de cette **respiration intégrale** proclamée par le livre de Mme Klara Wolf intitulé « Integrale Atmung ».

Livre d'une présentation impeccable, pour les yeux d'abord, par ses 358 photos révélant la beauté du corps féminin, son expression vivante, la richesse de ses ressources, par les exercices variés qu'elles suggèrent et démontrent.

Un médecin, habitué à voir des anatomies branlantes, s'est extasié devant ces illustrations suggestives. Ce n'est pas peu dire.

Et maintenant, abordons le contenu. Par un exposé scientifique mais à la portée de chacun, vous accédez à une physiologie fonctionnelle, concrète, qui vous permet de saisir les relations multiples et réciproques de vos 500 muscles, de vos 158 organes, de vos 300 millions de cellules. Physiologie fonctionnelle et non seulement descriptive, action et interaction des pièces de notre merveilleuse machine.

Il existe de nombreuses méthodes de gymnastique respiratoire, connues en France, en Allemagne, en Belgique, mais la plupart ne s'attachent qu'à un ou deux aspects de notre mécanique respiratoire.

Mme Wolf, en tant que pédagogue et artiste, a su considérer l'individu comme un tout, faire une synthèse de ses fonctions « en marche », plutôt qu'une analyse théorique, descriptive et conventionnelle. C'est là son grand mérite. C'est pourquoi, dès maintenant, des représentants du corps médical, des physiothérapeutes, etc., suivent avec une attention particulière les développements d'une pensée à l'avant-garde, qui va contribuer, nous l'espérons, à influencer l'éducation corporelle de notre jeunesse et aider puissamment à la résurrection de la santé publique, parmi les adultes lucides décidés à réagir sagement.

Ce livre capital est écrit en allemand. Mais, heureusement, sa traduction en français, est entreprise d'ores et déjà par une personne compétente.

Cette version donnera certainement satisfaction à de nombreuses voix qui la réclament parmi un public français averti.

M. D.

<sup>1</sup> « Integrale Atemschulung », par Klara Wolf. Humata Verlag, 3000 Bern 6, Dufourstrasse 7.

## LIVRES

### L'abus des drogues

Docteur Gaston Varenne

Le problème de la drogue préoccupe, à juste titre, tous ceux qui détiennent une responsabilité dans l'évolution de notre société. Malgré la place qui lui est faite dans la grande presse, les données de ce problème sont en grande partie inconnues.

L'adolescent, séduit par le mythe d'une certaine libération, est mal informé de la véritable pathologie à laquelle il s'expose; une confusion grave persiste, qui assimile la toxicomanie à la délinquance; les intérêts économiques entretiennent de honteuses complicités; la multiplicité des médicaments nouveaux favorise l'installation insidieuse de la toxicomanie à des substances qui se révèlent parfois plus dangereuses que les drogues dont on parle.

Spécialiste éminent des toxicomanies, formé dans les instituts américains les plus avancés dans ce domaine, le docteur Varenne, psychiatre et criminologiste, est président de la Fédération nationale des bureaux de consultation et des Institutions de traitement pour alcooliques et autres toxicomanes (F.N.B.A.T. — Bruxelles). Il offre ici des informations fondamentales sur les aspects historiques et médicaux, psychologiques et sociologiques de la drogue. Complété par une ample nomenclature des produits nocifs, cet ouvrage<sup>1</sup> servira à la fois d'outil de référence et de documentation aux médecins, magistrats, sociologues, psychologues et assistants sociaux. Il éclairera le grand public avide, en cette matière, d'information sans ambiguïté.

<sup>1</sup> Un volume de 418 pages, format 13,5 × 18,5. Prix : Fr. 28.—. Charles Dessart, éditeur, 2-4 Galerie des Princes — 1000 Bruxelles Diffusion SEDIM, 17 rue de Babylone — Paris 7e

#### Prix pour les promotions

### De la Camargue en Pays de Vaud

par Arthur Gueylan, artiste-peintre. Edit. Tamaris, Pully.

Des souvenirs d'une adolescence plaisante, variée, pleine d'intérêt contés avec humour souvent, toujours avec une charmante vivacité. Pas d'introspection ni de romantisme échevelé, mais de la vie, une vie simple et saine, en milieu aisé, d'un jeune homme gai. On le suit dans un collège de Jésuites en Angleterre, au collège classique cantonal, en vacances dans la Broye vaudoise, puis à Ependes, à la caserne de Thoune, à Ouchy. Partout le même plaisir de vivre, le même intérêt amusé — jamais moqueur — pour les gens et les choses, le même profond amour pour la nature.

Un livre bienfaisant par sa belle humeur.

A. Chz.

### Voir l'Univers

de Hans Rohr

Rarement ouvrage de vulgarisation scientifique ne m'a paru mieux adapté aux intérêts de l'école.<sup>1</sup> Dans une langue simple, très accessible au profane, avec un minimum de données techniques, le secrétaire général de la Société astronomique suisse, M. Hans Rohr, présente avec un enthousiasme communicatif les plus extraordinaires découvertes d'une science qui repousse presque à l'infini les bornes de l'espace et du temps.

L'intérêt majeur de l'ouvrage tient à la qualité des quelque 80 illustrations, incomparable collection des plus rares et précieux documents obtenus par la technique ultramoderne. Pour des raisons clairement exposées, c'est la conjugaison des instruments d'observation à fort grossissement et des progrès de la photographie qui a permis le phénoménal bond en avant de l'astronomie ces dernières décennies. Chose étonnante en effet, le plus puissant télescope ne verra jamais une étoile autrement que par l'image d'un point brillant. Et la rétine la plus exercée, trop vite fatiguée, ne captera jamais qu'une infime fraction de la lumière emmagasinée par l'émulsion photographique au terme de plusieurs heures de pause.

D'autant plus que la photographie en couleurs, qui relaie le noir et blanc grâce à une performance technique inouïe, permet maintenant de démêler dans la brillance ponctiforme des amas d'étoiles des gammes d'éléments incomparablement plus nuancés.

Le plan de l'ouvrage est simple, puisqu'il suit le progressif éloignement des corps célestes : lune, soleil et son système, étoiles, voie lactée, jusqu'aux plus lointaines galaxies. A chacun de ces paliers d'observation, l'auteur consacre un chapitre ordonné autour d'un jeu de clichés soigneusement choisis. Et le vertige va croissant, à mesure que s'évanouissent dans l'infini de l'espace et du temps ces mondes dont la trace, à peine visible malgré les plus formidables artifices techniques, est pourtant celle d'amas de mille milliards de soleils.

Achevons ce bref commentaire par un exemple du souci de vulgarisation de l'auteur :

« Réduisons le Soleil, cette énorme bulle de gaz, à la grandeur d'une orange. A cette échelle notre Terre n'est plus qu'une minuscule tête d'épingle, tournant autour de l'orange à une distance d'environ 8 mètres. A quelque 40 mètres, nous trouvons une noisette, le brillant Jupiter, et à 70 mètres, une deuxième noisette, Saturne, qui met près de trente ans pour accomplir sa révolution. Plus loin encore, de 150 à 300 mètres, se placent trois sphères de la grandeur d'un petit pois. Nous sommes parvenus à la limite de notre système solaire qui, dans notre modèle, a un diamètre d'environ 600 mètres. Le tout étant commandé bien entendu par l'orange qui est au centre : le Soleil... Mais où donc, à cette échelle, placerons-nous l'étoile la plus proche ? ... Quelque part en Amérique du Nord ou très loin dans l'est de la Sibérie ! »

R.

<sup>1</sup> Cet ouvrage a été primé parmi *Les plus Beaux Livres* de l'édition suisse, Payot, Lausanne. Un volume relié sous couverture en couleurs. Prix : Fr. 32.—.

### ÎLE D'ISCHIA / NAPOLI

Demandez notre revue des hôtels, pensions et appartements de vacances 1971.

**40 hôtels et pensions à choix**

**100 appartements de vacances tout confort**

**Saison balnéaire : mi-avril - fin octobre.**

La maison spécialisée pour l'île d'Ischia  
**ISCHIA TOURS, 1820 MONTREUX, (021) 620304**

# la solution pour les élèves de première année : le stylo combiné Wat à pointe-fibre et à plume !

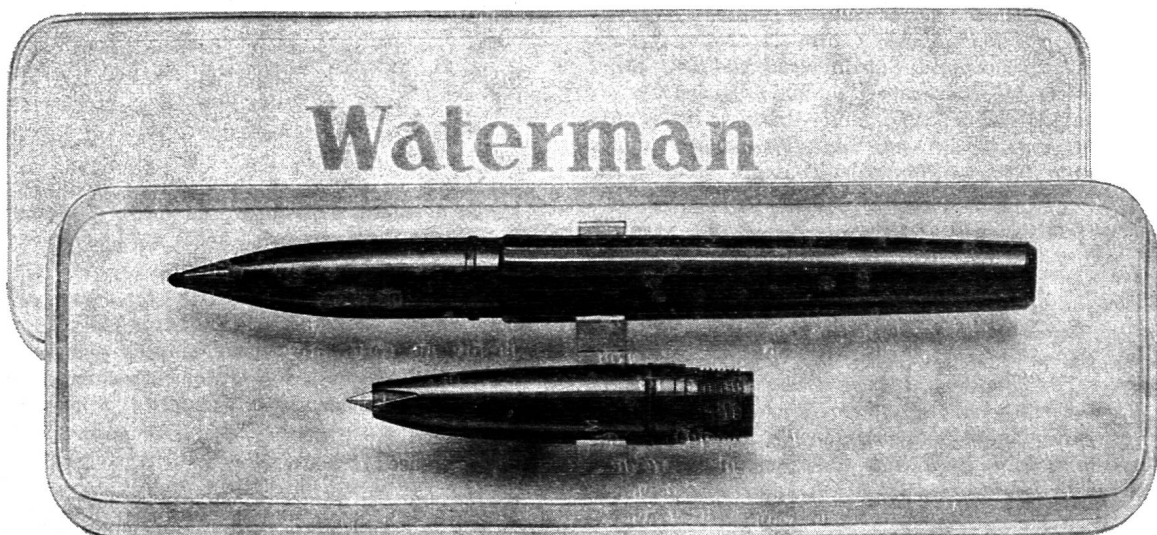
Quand un écolier commence son initiation à l'art d'écrire, c'est une date marquante dans sa vie. Et c'est aussi un jour qui compte pour son institutrice et même pour ses parents. C'est là que

le choix judicieux d'un matériel parfaitement approprié est essentiel, si l'on tient à assurer aux enfants un bon départ.

Le nouveau stylo combiné Wat est ré-

ellement idéal pour la première année ! Car il se transforme parallèlement aux progrès de vos élèves :

**le Wat est d'abord stylo-fibre – ensuite stylo-plume normal !**



**1** Pour les premiers essais d'écriture, les écoliers se servent du stylo-fibre (à cartouche capillaire), qui leur permet de débiter sans risques.

**2** Après quelque temps, les élèves remplacent la pointe-fibre par la plume. Ils écrivent ainsi avec le Wat normal (la cartouche capillaire restant toujours la même). Le Wat garantit une écriture propre, aisée et sans pâtés.

**3** Avec un peu d'imagination, les enfants découvrent vite d'autres possibilités à ce stylo combiné: la pointe-fibre se visse en un clin d'œil et constitue un instrument idéal pour tracer des titres impeccables ou dessiner des illustrations (exactement de la même encre et de la même teinte que le reste du texte).



*mère* ABC

## Waterman

**Encore un tour de force de Waterman !**

Le stylo Wat simple coûte Fr. 12.50 et le Wat combiné (avec pointe-fibre et plume) coûte

seulement Fr. 15.—, moins les rabais de quantité habituels pour les commandes collectives.

Si vos élèves écrivent déjà avec le Wat, nous pouvons vous fournir la pointe-fibre à part.

Waterman Zurich  
Badenerstrasse 404  
8004 Zurich  
tél. 051/52 12 80

## OPINIONS

# Corriger la trajectoire...

## pour le virage imposé...

### POUR ENCHAÎNER

Une quantité de matières urgentes à publier (en particulier des programmes nouveaux) ont retardé la parution de nos « corrections de trajectoire ». Comme, entre-temps, le seuil d'une nouvelle année a été franchi, il paraît utile de résumer très brièvement les quelque vingt articles déjà parus :

Constatation des dangers que court actuellement « notre » civilisation ; parmi leurs diverses causes : l'erreur de l'homme sur sa juste place : il se croit maître du Cosmos ; il s'y comporte, il y intervient avec l'inconscience et l'irresponsabilité d'un « apprenti sorcier » ; d'où la nécessité de reconnaître le mystère de « l'infiniment grand » et de « l'infiniment petit » pour comprendre que l'humanité, infime cellule du grand Tout, a l'honneur d'en être solidaire et coresponsable.

Pour l'heure, grisée par les succès de son progrès, elle en est obnubilée et ne voit pas (ou voit trop tard) qu'elle détruit son environnement et se condamne à l'asphyxie, à l'asphyxie psychique surtout, car les idéologies, les religions, les morales traditionnelles sont de plus en plus délaissées ou remises en question... en sorte que l'homme se croit libre de suivre ses penchants, sans se rendre compte qu'il en devient l'esclave. Impossible de corriger cette trajectoire fatale sans adopter une « éthique » nouvelle, à laquelle puissent adhérer tous les hommes, une éthique ayant ses racines dans une valeur durable et d'un intérêt universel : la vie.

La règle d'or de cette éthique : « le respect de la vie », a) de la vie de l'individu, b) de la vie de « l'autre », c) de tout ce qui touche à la pérennité de la vie.

Le dernier article paru<sup>1</sup> traitait du second point : si « l'autre » c'est « tout ce qui respire », pour l'éducateur, c'est, avant tout, l'enfant. Aujourd'hui, nous nous attacherons à une attitude générale de l'école publique, attitude à laquelle on s'est conformé, habitué, bien qu'elle soit en flagrante opposition avec le respect de la vie de l'enfant.

### LE RESPECT DE LA VIE DE L'ENFANT

Les citations en exergue du présent article affirment qu'il n'y a pas de vie véritable sans liberté, sans la pleine disposition de soi-même.

Du point de vue scolaire, pour que l'élève ait « la pleine disposition de soi-même », cela requiert le respect du développement particulier de chaque individu.

La psychologie moderne a démontré, de son côté, que toute méconnaissance, toute brimade des aptitudes et des caractères individuels engendrent des complexes, des re-foulements compromettant non seulement l'avenir, la vie de l'individu, mais l'ordre et la paix de la société.

<sup>1</sup> Voir « Educateur » No 40 du 18.12.70. A la tête de cet article, une coquille facétieuse a fait dire à V. Hugo le contraire de sa pensée : « Ouvrir une école, c'est fermer une prison » ...et non former !

« La liberté, c'est la vie... »  
« Comme la liberté est la satisfaction de tous les droits, la liberté, c'est l'ordre ; et l'ordre produit la paix... »

Alex. Vinet.

« La propriété véritable est celle de soi-même, la pleine disposition de soi-même... »

Cl. Bourgeois.

### L'ÉCOLE, « LIT DE PROCUSTE » ?<sup>2</sup>

L'école obligatoire et gratuite, par la grandeur et l'hétérogénéité de ses effectifs, a, d'emblée, rendu quasi impossible le respect des individualités ; nous en avons tous été victimes dans la mesure où sur un point ou sur un autre, nous nous écartions du portrait-robot de l'élève moyen ; puis, comme enseignants, n'avons-nous pas joué parfois le jeu monstrueux de Procuste ?

De fait, l'école publique ne peut guère éviter d'être « lit de Procuste » dès le moment où elle doit fixer l'âge uniforme du début de la scolarité, puis l'âge du passage d'un degré à l'autre, puis du passage au « secondaire » ou aux « classes supérieures » (Vaud).

L'école est encore lit de Procuste en obligeant tous les élèves à suivre, à assimiler un même programme, tout au moins dans les premières années du « primaire ».

Elle l'est encore dans l'obligation de plier l'enfant à une discipline indispensable à la vie commune ; cette discipline peut être très libérale, elle favorise alors l'épanouissement d'individus forts moralement et bien disposés, elle est néfaste pour les faibles qui, momentanément tout au moins, ont besoin d'une direction ferme.

### Conséquences fâcheuses

a) Complexe d'infériorité chez des élèves inaptes à certains exercices, soit par manque de dons (dyslexie ou autre anomalie sans gravité), soit surtout parce qu'ils n'ont pas encore atteint l'âge psychologique voulu.

b) Complexe de frustration chez des élèves qui pourraient se révéler très forts dans des exercices... qui ne leur sont pas demandés, ou mêmes pas permis (ce fut longtemps le cas des gauchers ou des enfants à la voix trop grave pour pouvoir se mettre au ton de la classe, et à qui on a dit d'emblée : « Tu chantes faux ! » Remarque s'appliquant aussi au sens figuré !).

c) Désaffection à l'égard d'une école coercitive ; coercition qui suscite des citoyens aigris, inadaptés, inadaptables.

d) Enorme perte de temps mise à étirer têtes et pieds pour amener à des connaissances souvent inutiles. (J'ai honte rétrospectivement quand je pense aux centaines d'heures perdues à inculquer les dix règles fondamentales de l'accord du participe passé !).

Plus grave encore le temps perdu par des génies forcés d'écouter leurs camarades ressasser des notions élémentaires, génies tournés en ridicule par les potaches quand ils se montrent inférieurs sur un point ou sur un autre ! Pensez à « L'albatros » de Baudelaire :

<sup>2</sup> Procuste : Brigand mythologique, saisissait les voyageurs, les étendait sur son lit, torturant les petits pour les amener à sa mesure, coupant des grands... ce qui la dépassait !

*«...Le poète est semblable au prince des nuées,  
Qui hante la tempête et se rit de l'archer :  
Exilé sur le sol au milieu des huées,  
Ses ailes de géant l'empêchent de marcher !»*

Imaginez un petit W.-A. Mozart contraint, entre six et dix ans, de parcourir notre programme primaire avec travaux à domicile, où aurait-il trouvé le temps et la concentration nécessaires à l'éclosion de ses délicieuses premières compositions ?

Pertes de temps pour tous, qui correspondent à autant d'heures privatives de grand air et de soleil !

**Comment corriger une trajectoire aussi dangereusement faussée ?**

**Comment créer une école plus respectueuse de l'individu ?**

Citons encore M. Cl. Bourgeois :<sup>3</sup>

*«Ce développement de chacun selon ce qu'il est (héréditairement) et ce qu'il peut impliquer une vigoureuse individualisation de l'action de l'école. Cette individualisation n'est pas possible dans les structures et avec les méthodes actuelles. Il faut donc repenser structures et méthodes ; et quand ce travail aura été fait, voire quand l'école nouvelle sera sous toit, encore faudra-t-il que tous les adultes responsables de l'école, parents, maîtres et autorités adoptent une attitude humble et ouverte de perpétuelle remise en question : la réforme de l'école ne peut être que permanente...»*

Cette réforme est amorcée : saluons les « classes à option », celles dites « à niveaux », l'introduction de procédés nouveaux, mais cela ne se fait encore que sur une très petite échelle ; et sans recourir à des bouleversements, il est urgent de corriger partout où c'est possible et de préparer les esprits.

A propos de l'âge d'entrée en scolarité, impossible de renoncer à la fixer, mais absolument nécessaire de prévoir un assouplissement : que des enfants au développement physique et intellectuel rapide puissent, après examen et préavis du service médico-pédagogique, être admis une année avant la normale ; l'inverse étant aussi prévu. Cela ne mettrait pas nos institutions en danger !

Pour que la promotion soit aussi mieux adaptée au rythme de développement, il est urgent d'adopter un régime tel que celui que nous avons observé au Canada, soit la possibilité, pour les élèves à développement rapide, de deux promotions dans la même année.<sup>4</sup>

J'entends se récrier collègues et autorités scolaires : « Quelle gabegie dans les classes et les promotions ! »

— Pas si grave ! Et ce n'est qu'à ce prix qu'on peut espérer démolir le lit de Procuste. Du reste les résultats heureux obtenus là-bas devraient inspirer le courage de l'essai.

Un « programme moyen », voire « minimum » peut être établi de façon que la majorité des élèves puissent être normalement promus ; tandis que pour les « avancés » et les « avançables » un jeu de fiches leur permettrait de progresser rapidement, le gros de la classe irait « son train de sénateur ». Ce serait particulièrement utile à ceux qui, lents au départ,

<sup>3</sup> Les citations de M. Claude Bourgeois sont tirées d'une conférence donnée à Vevey « Où va l'école ». Le texte de cette conférence peut être obtenu chez M. Bourgeois, directeur du Collège à Vevey.

<sup>4</sup> J'en ai pu observer les bons effets lors de la visite de nombreuses classes canadiennes (rurales et surtout citadines) en 1956-1957 grâce à l'autorisation de M. C. Loughheed, alors responsable d'un des grands quartiers de Toronto. Dans une lettre du 28.1.71, M. Loughheed, maintenant assistant du directeur général des écoles de Toronto, confirme mon impression d'alors : cette accélération est possible sans qu'il y ait deux sessions d'examen par an, mais au vu de tests, du travail scolaire, et du préavis du maître. Si quelques directeurs préfèrent pousser les élèves à approfondir leurs connaissances, la plupart, et l'administration générale en particulier, sont en faveur de cette « accélération » ; on connaît des exemples d'élèves ayant atteint le « grade 13 » (qui correspond à notre baccalauréat) à 16 ans au lieu de 18, ce qui leur permet l'entrée à l'université à un âge où l'on assimile mieux... Pour le moment le 10 % des élèves profitent de cette « accélération », M. L. espère que l'on arrivera au 12 % ou même au 15 %.

« décrochent » tout à coup : ils auraient ainsi la possibilité de rattraper leurs « contemporains », voire de les devancer ; belle source d'émulation, et l'occasion de faire prendre conscience aux élèves de ce qu'ils collaborent à leur promotion.

Pour éviter le complexe de frustration chez des élèves très doués dans une branche, là aussi des fiches de travail personnel leur permettraient de se libérer du programme minimum et de partir en flèche dans leur spécialité. (On m'a signalé des élèves de classes enfantines qui étaient allés très loin en mathématiques entre 5 et 7 ans : n'est-ce pas insensé de leur faire perdre des mois en « primaire » sur les tout premiers éléments ?)

**Plus royalistes que le roi ?**

De même, on pourrait éviter une énorme perte de temps en maints domaines. Que ceux qui se destinent « aux lettres » ou, plus prosaïquement, au secrétariat ou à la typographie, disposent de moyens de travail leur permettant de fendre les cheveux en quatre dans la perruque emmêlée et poussiéreuse des règles de grammaire et de leurs exceptions, mais qu'on en dispense le gros du contingent !

Prenons le cas de ces prétentieux participes passés : Alexandre Vinet, ce chevalier servant des lettres françaises, alors qu'il était professeur d'école secondaire à Bâle, ne donnait qu'une règle : « **Le participe passé s'accorde généralement avec le nom (ou le pronom) auquel il se rapporte, si celui-ci est connu au moment où le participe est exprimé.** » A noter que cela joue dans la plupart des cas. Les maîtres peuvent, pour les élèves que cela intéresse, à l'occasion de lectures de bons auteurs, expliquer l'accord ou le désaccord insolite de participes... précédés de « en » ou suivis d'un infinitif, etc. Pour le courant, l'orthographe juste viendra souvent naturellement ; l'oreille y aidera.

Pourquoi reprocherait-on à nos élèves des peccadilles, alors qu'assez fréquemment nos porte-parole de la radio (généralement des licenciés en lettres) s'autorisent à dire sans sourciller : « Les mesures qu'on a pris ont... », ce qui, du reste, ne nuit en rien à la compréhension de leur texte.<sup>5</sup> Ne soyons pas « plus royalistes que le roi ! »

Aujourd'hui, on se rend compte de la nécessité, de la beauté, de l'agrément de l'éducation continue. Pour que celle-ci porte tous ses fruits, un des premiers devoirs de l'école n'est plus d'apprendre aux enfants le plus de notions possibles, mais de cultiver chez eux le désir d'apprendre et les techniques qui leur faciliteront l'acquisition du savoir.

## HUMANISER L'ÉCOLE

On est loin d'avoir épuisé toutes les possibilités de favoriser l'épanouissement des individualités, des personnalités par le travail en équipes ; équipes homogènes quand il s'agit de creuser un sujet spécial ; équipes hétérogènes où les diverses tendances et aptitudes trouvent leur emploi (préfiguration de la vie en société).

Il y a bien d'autres solutions au problème du respect de la vie à l'école : lequel comprend aussi le respect de l'individualité du maître ; c'est une raison de plus pour que le programme imposé soit un minimum : le maître disposera alors d'assez de temps pour enthousiasmer ses élèves, pour éveiller leur curiosité dans des domaines insoupçonnés.

Car la clef de la vie pleine c'est l'enthousiasme, aussi bien chez le maître que chez l'élève.

Pour que nous ayons une vision aussi claire que possible de cette vie idéale, il nous reste à prendre mieux conscience de la respectabilité de tout ce qui touche à sa pérennité.

Albert Cardinaux.

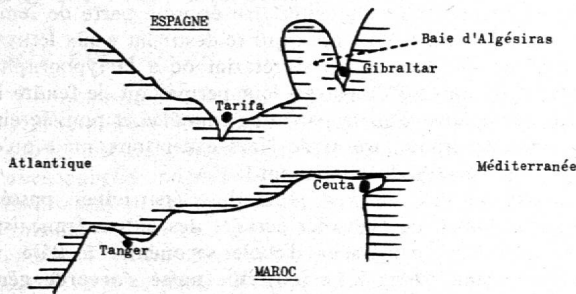
<sup>5</sup> A remarquer que si ces messieurs avaient assimilé l'unique règle enseignée par Vinet, ils n'eussent pas commis cette faute !



# PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

## Gibraltar

L'étude de la péninsule Ibérique ne se conçoit pas sans une allusion à la situation particulière de Gibraltar.



### Un peu de géographie

Le rocher, calcaire, haut de 400 m, s'allonge sur 4,5 km. La presqu'île est large de 1,4 km. L'isthme mesure 3 km.

La frontière avec l'Espagne est marquée par une zone neutre large de 500 m.

### Un peu d'histoire

Un chef maure qui s'empara du rocher en 711 lui donna son nom : Djebel Tarik. En 1462, les Espagnols l'enlevèrent aux Maures. Les Anglais en sont maîtres depuis 1713. Une tentative espagnole de reprendre Gibraltar échouera après trois ans de siège.

Désormais, Gibraltar est anglais et inexpugnable.

### Une ville anglaise en Méditerranée

Visiter Gibraltar, c'est se trouver en pleine Angleterre dans le climat de l'Afrique du Nord. Il suffit que le ciel soit un peu gris pour que vous vous croyiez dans une petite ville anglaise, avec ses bus, ses « bobbies », la circulation à gauche. La rue où vous flânez s'appelle « Main Street » ou « Queen's Road », et la vendeuse de souvenirs vous réclame trois shillings deux pence.

Certes, il y a d'autres curiosités à Gibraltar : le port, l'aéroport dont la piste surplombe la mer (avions de la compagnie Gibair), les jardins tropicaux, les belvédères admirables — comme celui où une plaque rappelle la visite de la reine, alors qu'elle n'était encore que la princesse Elisabeth — les fortifications partout apparentes, les slogans bien en évidence : « Nous voulons rester fidèles à notre reine », ou « Gibraltar britannique pour toujours », l'Union Jack partout arboré, peint à même le sol sur les degrés de telle ruelle en pente... Et surtout la roche aux singes.

### Les singes

On ne sait trop d'où ils viennent, mais ce qui est sûr, c'est que ce sont les seuls singes en liberté d'Europe. Rien de comparable donc aux fosses à singes des jardins zoologiques. Ceux-là sont chez eux. De la taille d'enfants de quatre ans, ils s'approchent du visiteur et acceptent volontiers la banane que vous leur tendez. Ils s'asseyent tranquillement sur un

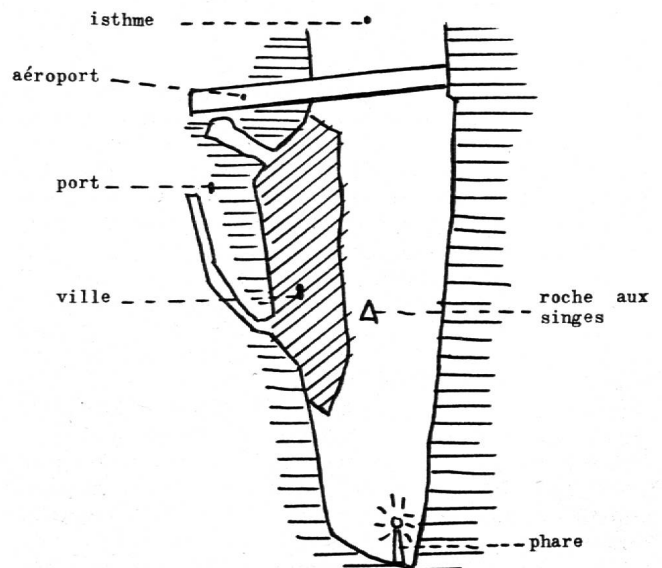
mur ou sur le capot de la voiture, s'en vont et disparaissent pour revenir plus tard, mais ils ne hantent qu'un seul endroit.

### Pour une leçon

Il existe un tableau de la Centrale de documentation scolaire. C'est une photo du rocher vu du sud.<sup>1</sup>

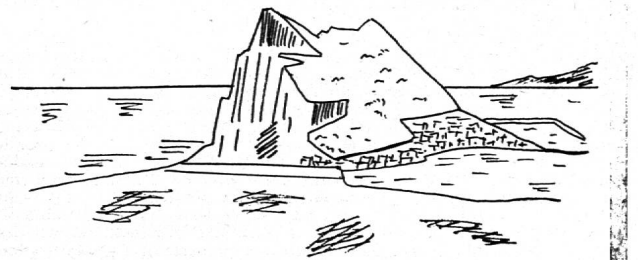
La carte de l'Espagne (Géographie universelle, p. ???) permet une première approche. Remarquer la position de Gibraltar, qui n'est pas à la pointe du cap (c'est Tarifa qui occupe cet emplacement). A quel pays appartient Gibraltar ? Comparer la latitude de Gibraltar à celle de Tunis. Quelle distance y a-t-il de Malaga à Gibraltar ? De Gibraltar à Ceuta ? etc.

Sur la carte du monde, montrer la « route des Indes », jalonnée de garnisons anglaises (Gibraltar, Malte, Suez, Aden), d'où l'importance du rocher, actuellement dernière possession britannique de ce chapelet.



### Travaux manuels

Représenter le rocher en sagex, en terre à modeler.



<sup>1</sup> On peut faire découvrir où est l'Espagne, dans quelle direction serait l'Atlantique, faire observer la forme générale du rocher, la zone fortifiée, la rade, etc.

Jacques Bron.

# PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

## La page des maîtresses enfantines

### Des prières... parlées et... chantées

Un immense merci à toutes celles qui nous ont fait parvenir des prières, ainsi, nous avons pu faire un choix,

#### CÔTÉ PRIÈRES-PARLÉES :

##### Seigneur tu m'as donné...

(tiré de « Aujourd'hui, prions le Seigneur »)

*Seigneur, tu m'as donné  
Des jambes pour courir : merci  
Apprends-moi s'il te plaît  
A aller vers tous ceux  
Qui sont seuls pour jouer,  
Ou qui n'ont pas d'amis.*  
Amen.

*Seigneur, tu m'as donné  
Des mains pour travailler : merci  
Apprends-moi s'il te plaît,  
A les tendre vers toi,  
Quand je te fais une belle prière,  
Quand je veux chanter pour toi.*  
Alleluia.

*Seigneur, tu m'as donné  
Des parents, des amis : merci  
Tu m'as donné aussi  
Un cœur très grand, très grand  
Pour t'aimer, toi, mon Dieu,  
Et pour aimer tout le monde  
Un peu plus, un peu mieux.*  
Merci ! Amen ! Alleluia !

**Jésus, je veux faire silence**  
(tiré de « Aujourd'hui, prions le Seigneur »)  
*Avec toi, je veux faire silence.  
Sans bruit, sans bruit, me voici.  
Je veux prier de tout mon cœur  
Pour mes parents, pour mes amis.  
Seigneur Jésus,  
Avec toi, je veux faire silence.  
Sans bruit, sans bruit, me voici.*

*Mon Dieu, tout près de toi,  
Je suis dans la joie.  
Je tiens bien mon corps ;  
Je ferme les yeux.  
Je garde le silence  
Et je pense à toi.*

*Comme c'est beau, la vie !  
Comme c'est bon, la vie !  
Sois béni, Seigneur, pour les bourgeons,  
Pour le soleil,  
Pour ce que nous avons vu aujourd'hui.  
Seigneur, tu es grand et beau.*

*Seigneur Jésus,  
Viens dans mon cœur d'enfant.  
Rends-moi obéissant.  
Bénis papa, maman.*  
Amen.

*Merci, ô Dieu très bon  
Pour le pain de ce jour.  
Merci pour ton pardon,  
Merci pour ton amour.*  
Amen.

*O Dieu,  
Sois dans ma tête  
Et dans ma façon de réfléchir ;  
Sois dans mes yeux  
Et dans ma façon de regarder ;  
Sois dans mes oreilles  
Et dans ma façon d'écouter ;  
Sois dans ma bouche  
Et dans ma façon de parler ;  
Sois dans mon cœur,  
Et dans ma façon d'aimer.*  
Amen.

*Mon Dieu,  
Merci pour le soleil  
Qui brille ce matin,  
Pour les oiseaux et pour les fleurs,  
Pour toutes les belles choses  
Que tu as créées  
Merci, mon Dieu, Amen.*  
(Cahiers de Pomeyrol 3)

*Pour la joie de courir,  
Merci !  
Pour la joie de jouer,  
Merci !  
Pour la joie de chanter,  
Merci !  
Et pour la joie d'aimer,  
Merci !*  
(Cahiers de Pomeyrol 3)

Nous vous conseillons vivement deux brochures de prières : « Aujourd'hui, prions le Seigneur » de Françoise Destang. Prix Fr. 4.50. « Mon petit livre de prière » (Cahiers Pomeyrol 3). Prix Fr. 3.—.

#### CÔTÉ PRIÈRES-CHANTÉES :

Nous vous en proposons quelques-unes et nous vous rappelons que dans « Chante Musette » de M<sup>me</sup> Gauthey, vous en trouverez deux ravissantes.

**C'EST VRAI** (Tiré de "Comme un oiseau 2" Ex.45 256 LD Unidisc)

Ref: Sei-gneur Dieu, c'est vrai, Toi tu me con -  
nais, Sei-gneur Dieu toi tu sais tout ce qui est dans mon  
coeur. Sei-gneur Dieu Toi tu sais pour-quoi tout à coup je pleure.

Seigneur Dieu Toi tu vois  
Mes efforts et puis mes joies  
Seigneur Dieu Toi tu vois  
Même quand personne n'est là.

Seigneur Dieu Tu entends  
La prière que je fais  
Seigneur Dieu Tu entends  
Et tu gardes mes secrets.

Seigneur Dieu Toi tu es  
L'ami de tous les enfants  
Seigneur Dieu Toi tu es  
Le plus beau et le plus grand.

**DIEU NOURRIT LES ANIMAUX** Tiré de "A toi la gloire" n 104.

Dieu nour-rit les a - ni - maux, Aux jar - dins, il don - ne l'eau,  
Mais sur nous il veille aus-si; Pour tes biens, Sei - gneur, mer - ci !

**PRIERE** texte : J. Gauthey

1- Nous te re-mer-cions Sei-gneur, Pour ce nou-veau jour que tu nous  
donnes, Dans notre é-co - le. Et merci de tout coeur, Sei -  
gneur Pour le beau so-leil Qui dans le ciel brille Et nous heu - reux.  
rend

2. Nous te demandons Seigneur,  
Reste tous les jours que tu nous donnes,  
Avec tous nos amis.  
Et que notre coeur Seigneur,  
Comme le soleil qui brille dans le ciel brille  
Soit toujours joyeux.

**Noirs, noirs, noirs** (Tiré du disque "Chante aussi" Maison de la Bible)

Noirs, noirs, sont les A - fri-cains, blancs, blancs les Eu - ro - pé - ens,  
noirs, blancs,  
jaunes, jaunes, sont tous les Chi - nois, rouges, rouges, les pe - tits In - diens.  
jeunes, rouges,  
Jé - sus aime au - esi tous les en - fants, Il les ai - me tous é - ga - le - ment.

Mon Dieu, je veux te plai - re, moi, tout pe-tit en -  
fant. Et je veux, sans ma - niè - re, o - bé - ir à ma - man

**JESUS L'AMI DES ENFANTS**

Jé - sus ai - me les - pe - tits. Dans ses bras il les a pris,  
A - lors que sur le che - min, Il al-lait fai - sant du bien,  
De sa voix douce il les pres - se de re - ce - voir sa ten - dres - se.  
Oh! Mer - ci mer - ci i Sei - gneur Tu nous ai - mes, quel bon - heur!

De plus, la Maison de la Bible à Genève a édité un recueil de chants bibliques « Mon cœur te chante », ainsi que deux disques entraînants : « Chante aussi » et « Ecoute et chante », vous pouvez les obtenir au secrétariat des Ecoles du dimanche, ainsi que d'autres disques. Bonnes recherches !

Le comité des maîtresses enfantines SPV.

## Civisme

pour les grands élèves - terminologie vaudoise

Législatif communal	Conseil communal	<input type="checkbox"/>	Grand Conseil	Législatif communal	<input type="checkbox"/>
	Conseil fédéral	<input type="checkbox"/>		Exécutif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Municipalité	<input type="checkbox"/>		Judiciaire fédéral	<input type="checkbox"/>
	Justice de Paix	<input type="checkbox"/>		Législatif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Grand Conseil	<input type="checkbox"/>		Législatif fédéral	<input type="checkbox"/>
Exécutif fédéral	Conseil national	<input type="checkbox"/>	Conseil fédéral	Législatif fédéral	<input type="checkbox"/>
	Conseil des Etats	<input type="checkbox"/>		Exécutif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Conseil fédéral	<input type="checkbox"/>		Judiciaire fédéral	<input type="checkbox"/>
	Grand Conseil	<input type="checkbox"/>		Législatif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Conseil d'Etat	<input type="checkbox"/>		Exécutif fédéral	<input type="checkbox"/>
Législatif cantonal	Conseil général	<input type="checkbox"/>	Justice de Paix	Judiciaire communal	<input type="checkbox"/>
	Grand Conseil	<input type="checkbox"/>		Législatif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Conseil des Etats	<input type="checkbox"/>		Judiciaire cantonal	<input type="checkbox"/>
	Conseil d'Etat	<input type="checkbox"/>		Exécutif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Municipalité	<input type="checkbox"/>		Exécutif communal	<input type="checkbox"/>
Judiciaire cantonal	Tribunal de district	<input type="checkbox"/>	Conseil national	Législatif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Conseil d'Etat	<input type="checkbox"/>		Législatif fédéral	<input type="checkbox"/>
	Tribunal fédéral	<input type="checkbox"/>		Législatif communal	<input type="checkbox"/>
	Grand Conseil	<input type="checkbox"/>		Exécutif fédéral	<input type="checkbox"/>
	Conseil général	<input type="checkbox"/>		Exécutif cantonal	<input type="checkbox"/>
Législatif fédéral	Grand Conseil	<input type="checkbox"/>	Conseil des Etats	Exécutif communal	<input type="checkbox"/>
	Conseil fédéral	<input type="checkbox"/>		Exécutif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Conseil national	<input type="checkbox"/>		Exécutif fédéral	<input type="checkbox"/>
	Tribunal fédéral	<input type="checkbox"/>		Législatif fédéral	<input type="checkbox"/>
	Conseil général	<input type="checkbox"/>		Législatif cantonal	<input type="checkbox"/>
Législatif communal	Conseil d'Etat	<input type="checkbox"/>	Tribunal fédéral	Législatif fédéral	<input type="checkbox"/>
	Conseil fédéral	<input type="checkbox"/>		Législatif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Conseil des Etats	<input type="checkbox"/>		Judiciaire fédéral	<input type="checkbox"/>
	Tribunal fédéral	<input type="checkbox"/>		Judiciaire cantonal	<input type="checkbox"/>
	Grand Conseil	<input type="checkbox"/>		Exécutif fédéral	<input type="checkbox"/>
Législatif communal	Municipalité	<input type="checkbox"/>	Conseil d'Etat	Exécutif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Grand Conseil	<input type="checkbox"/>		Législatif fédéral	<input type="checkbox"/>
	Conseil des Etats	<input type="checkbox"/>		Législatif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Conseil général	<input type="checkbox"/>		Exécutif fédéral	<input type="checkbox"/>
	Justice de Paix	<input type="checkbox"/>		Judiciaire cantonal	<input type="checkbox"/>
Exécutif communal	Grand Conseil	<input type="checkbox"/>	Conseil général	Exécutif communal	<input type="checkbox"/>
	Conseil général	<input type="checkbox"/>		Législatif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Municipalité	<input type="checkbox"/>		Législatif communal	<input type="checkbox"/>
	Conseil communal	<input type="checkbox"/>		Législatif fédéral	<input type="checkbox"/>
	Conseil d'Etat	<input type="checkbox"/>		Exécutif cantonal	<input type="checkbox"/>
Exécutif cantonal	Conseil d'Etat	<input type="checkbox"/>	Municipalité	Législatif communal	<input type="checkbox"/>
	Conseil des Etats	<input type="checkbox"/>		Législatif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Municipalité	<input type="checkbox"/>		Exécutif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Grand Conseil	<input type="checkbox"/>		Exécutif communal	<input type="checkbox"/>
	Conseil général	<input type="checkbox"/>		Judiciaire fédéral	<input type="checkbox"/>
Judiciaire fédéral	Justice de Paix	<input type="checkbox"/>	Conseil communal	Exécutif cantonal	<input type="checkbox"/>
	Chambre des mineurs	<input type="checkbox"/>		Exécutif communal	<input type="checkbox"/>
	Conseil fédéral	<input type="checkbox"/>		Judiciaire communal	<input type="checkbox"/>
	Tribunal fédéral	<input type="checkbox"/>		Législatif communal	<input type="checkbox"/>
	Conseil général	<input type="checkbox"/>		Exécutif cantonal	<input type="checkbox"/>

# PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

## La lecture du mois

1 Ce fut par une de ces matinées qu'une bizarre musique de rebecs, de  
 2 vieilles, de cliquettes et de tambourins se fit entendre, venant par le chemin de  
 3 Septème vers la paroisse déserte. Des abois nombreux couvraient par rafales les  
 4 sons des instruments. Les gens du Sabolas qui, loin des fermes, besognaient sur les  
 5 hauteurs du Closel aperçurent tout à coup, sortant des bois, les vieillards et  
 6 tambourineurs qui menaient ce bruit.  
 7 Ce que virent alors les paysans les émut si fort que, laissant là  
 8 coulées, herses et charrettes, ils s'élançèrent à toutes jambes vers les maisons.  
 9 Ils criaient dans le vent à ceux qui, sarclant les bas-fonds, ne pouvaient rien voir :  
 10 — Les Bouâmes, compères, les Bouâmes ! Dieu nous garde et sainte Brigitte !  
 11 Tous accoururent. Ils mettaient grande ardeur à devancer la troupe qui  
 12 déjà parvenait à Closel. Car les bohémiens, larrons de toutes choses, volaient  
 13 principalement les chevaux et les enfants. Or, allant aux seigles ce matin-là,  
 14 les paysans n'appréhendaient guère semblable péril. Ils avaient donc laissé la  
 15 marmaille et les bêtes à la garde des vieilles fileuses. Voilà que, quittant chaudrons  
 16 et rouets, ces femmes tiraient en hâte, derrière leur dos, les portes des chaumières  
 17 et les barrières des courtils. De leurs aigres voix, elles criaient, elles aussi :  
 18 — Les Bouâmes ! Nous sauvent le Seigneur Jésus et sainte Brigitte !  
 19 Cependant, par les bordières de l'abbaye, la rampe de la Mortut et  
 20 la traverse de Segalas, les hommes tout essoufflés arrivaient au village, tandis  
 21 que déjà les nomades se montraient à la croisée du calvaire. Le bruit de leurs  
 22 peaux d'âne et de leurs archets faisait aboyer tous les chiens du pays, auxquels  
 23 répondaient ceux des cagoux, attachés sous les chariots. Ce tumulte ne cessa qu'au  
 24 moment où toute la bande s'arrêta, en grande cohue, devant la grille de l'abbaye.  
 25 Ils étaient à peu près cent, basanés comme des Maures, avec des  
 26 yeux cuivreux et des cheveux crépus.

Henri Béraud

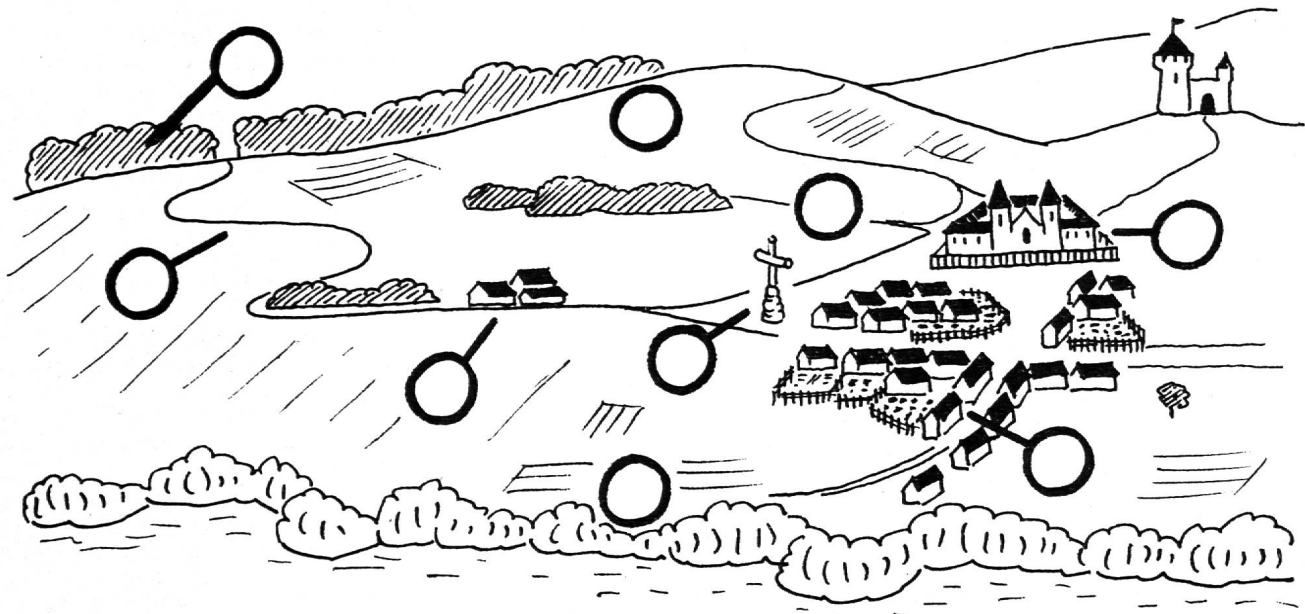
Le bois du Templier perdu — Librairie Plon

### SITUATION

Reproduits par transparence (contre la vitre) le croquis ci-dessous et reporte au bon endroit chaque numéro.

**Légende :** 1. bois d'où sortent les bohémiens — 2. les hauteurs de Closel — 3. le chemin de Septème — 4. l'abbaye

— 5. la croisée du calvaire — 6. Closel — 7. les bas-fonds — 8. Ségalas et sa traverse — 9. la rampe de la Mortut. Marque en vert le chemin emprunté par les bohémiens ; en rouge les trajets suivis par les paysans ; d'une croix l'endroit où tout le monde se retrouve.



### COMPRÉHENSION

1. Ce matin-là, une journée paisible s'annonce. Décris l'activité des villageois (hommes, femmes, enfants, vieillards), et des animaux domestiques.

2. A quelle époque se déroule ce récit ?  
 3. Qu'est-ce qui, soudain, vient troubler la quiétude générale ?

4. Quel fait provoque la panique ?
5. Quels termes servent à la décrire ?
6. Pour quelles raisons les villageois redoutent-ils tant ces curieux musiciens ?
7. Sur qui comptent les paysans pour être protégés ?
8. Le tumulte cesse devant la grille de l'abbaye. Imagine la suite !

#### RECHERCHE PRÉALABLE

Avant d'entreprendre l'étude de ce texte, renseigne-toi dans une encyclopédie :

1. **Les bohémiens :**  
Origine de ce peuple — Son implantation actuelle — Ses caractères physiques — Ses mœurs — Ses métiers — Sa musique.
2. Trouve les noms par lesquels on les désigne :  
En Suisse ? En France ? En Espagne ? En Angleterre ? Dans les Balkans ?
3. As-tu déjà vu des bohémiens d'aujourd'hui ? Où ? Comment les nomme-t-on ? Qu'ont-ils de particulier ? De quoi vivent-ils ? Comment se déplacent-ils ? Où font-ils halte ?  
Les craint-on toujours autant ? Pourquoi ?

#### VOCABULAIRE

1. **Les instruments de musique :** Classe-les en instruments à corde et en instruments à percussion. Quelle famille d'instruments manque ici ? Cherche l'étymologie de **vieille**, de **violon**. Etablis la famille de ce dernier mot.
2. Explique les expressions :  
Accordez vos violons ! — un violon d'Ingres — être le premier violon de l'orchestre — aller plus vite que les violons — passer une nuit au violon.
3. **Le suffixe AILLE** = ensemble de... (avec, parfois, une nuance péjorative). Ex. : **La marmaille est l'ensemble des marmots**, des...  
a) En t'aidant des mots suivants et du suffixe « aille », forge à ton tour d'autres noms et définis-les :  
Fer — roche — brousse — mur — pierre — gris — lime — antique.
- b) Remplace chaque mot souligné par un synonyme, auquel tu ajouteras le suffixe « aille » : Comment nomme-t-on un ensemble de **tonneaux** ? de **serviteurs** ? de **oiseaux** de basse-cour ? de choses **comestibles** ? de **plombs** de chasse ?
- c) De quels noms a-t-on tiré : **victuaille**, **piétaille**, **canaille**, **racaille** ?
- d) De tous les noms évoqués, lesquels n'ont pas un sens péjoratif ?
4. **Les bruits :** Cherche dans le texte tous les noms exprimant un bruit. Classe ces ensemble de bruits du plus faible au plus violent : le tapage, le chahut, le vacarme, le tintamarre, le tohu-bohu, le brouhaha, le fracas, le charivari, le hourvari.

#### POUR LE MAITRE

Ce court texte d'Henri Béraud met en évidence la précarité de la condition paysanne, dans l'Occident médiéval.

Les paysans constituent une masse toujours au bord de la famine et de l'épidémie. Les seigneurs ecclésiastiques et laïcs ont pour eux un dédain, un mépris prodigieux. Le paysan est une bête sauvage, nous apprennent les textes médiévaux. Tel abbé cistercien d'Angleterre, au XIV<sup>e</sup> siècle, fait jurer à ses paysans, sur les Saintes Ecritures, « qu'ils étaient des vilains, eux et leurs fils après eux, pour toute l'éternité... » La destination naturelle du paysan est l'enfer ; il a une face hideuse, bestiale. C'est en trichant qu'il peut

gagner le paradis, et un moine franciscain du XIII<sup>e</sup> siècle remarquera qu'il n'existe à peu près aucun saint de condition paysanne. Voici le portrait d'un paysan (geste de Garin le Lorrain) :

« Il voit avancer vers lui Rigaut, le fils du vilain Hervis. C'était un damoiseau fortement membré, gros des bras, des reins et des épaules, les yeux séparés l'un de l'autre de la longueur de la main ; dans soixante pays on n'eût pas trouvé visage plus rude et moins avenant. Ses cheveux étaient hérissés, ses joues noires et tannées ; elles n'avaient pas été lavées de six mois, et la seule eau qui les eût jamais mouillées était la pluie du ciel. »

De « vilain », le Moyen Age a tiré « vilanie », puis, vers 1200, « vilenie », qui est une action laide moralement. Dans un poème goliardique, « La déclinaison du paysan », le paysan est jugé :

Vilain, rustre, diable, voleur, brigand, pillard, maudit, misérable, menteur, vaurien, détestable, infidèle.

Un historien a écrit que les paysans « ne sont pas seulement exploités par la société féodale, ils sont encore ridiculisés par la littérature et l'art ». Un chroniqueur remarque que « les paysans qui travaillent pour tous, qui se fatiguent dans tous les temps, par toutes les saisons, qui se livrent à des œuvres serviles dédaignées par leurs maîtres, sont incessamment accablés, et cela pour suffire à la vie, aux vêtements, aux frivolités des autres... On les poursuit par l'incendie, par la rapine, par le glaive ; on les jette dans les prisons et dans les fers, puis on les livre à tous les genres de supplices... »

Il n'est donc pas étonnant si le paysan vit dans un mécontentement perpétuel, et si sa colère éclate violemment de temps en temps. Les révoltes paysannes — la Jacquerie — éclateront en France, en Angleterre, dans tout l'Occident médiéval. Froissart relève l'exclamation des paysans anglais, lors de la grande révolte de 1381 :

« Nous sommes des hommes fait à la ressemblance du Christ et on nous traite comme des bêtes sauvages ».

Mais le plus souvent, la lutte des paysans contre les seigneurs prendra la forme de la guérilla (maraudage sur les terres seigneuriales, braconnage, incendie des récoltes destinées aux nobles, sabotage des corvées, refus de payer les taxes, désertion, fuite).

Quatre ouvrages permettent d'en savoir plus long :  
La civilisation de l'Occident médiéval, Jacques le Goff, Arthaud.  
Le XIII<sup>e</sup> siècle européen, L. Genicot, PUF.  
L'Occident aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, J. Heers, PUF.  
Histoire économique de l'Occident médiéval, G. Fourquin, Armand Colin.

#### LA FIN DE L'HISTOIRE ?

Il conviendrait de la lire dans le texte (Livre de poche, N° 1439). En voici un bref résumé :

Après avoir fait halte, les Bohémiens proposèrent aux gens de Sabolas diverses marchandises : chevaux, onguents, gobelets, fil, harengs, amulettes et bénitiers. Ils montraient des singes et des chats sauvages, faisaient danser des ours, disaient la bonne aventure. Ils aménagèrent ensuite leur campement près du château.

Le soir, leurs filles dansèrent, spectacle très... dépouillé, qui laissa les paysans pétrifiés et éblouis. Dans les ténèbres, les gens de Sabolas reprirent enfin le chemin du village. Au matin seulement, ils s'aperçurent que des compères avaient visité leurs étables et leurs écuries. Partis dans la nuit, les Bouâmes avaient emmené aux foires de Savoie tous les chevaux de Sabolas et son jeune bétail. Ils devaient cependant laisser un plus durable souvenir de leur passage : peu après, la lèpre frappait le village. Mais ceci est une autre histoire...

**RÉDACTION**

1. Actuellement, surtout dans le langage de la presse, le passé composé remplace avantageusement le passé simple. Reporter d'un grand journal à sensations, écris le deuxième alinéa (lignes 7 à 10) en utilisant le passé composé et l'imparfait.

2. Exercices d'imitation à partir du troisième alinéa.

a) Analyse :

**Idée exprimée :** Un incident bouleverse la vie apparemment paisible d'un village de la campagne française au Moyen Age.

**Le trait dominant :** la panique.

Ceux qui la subissent : les paysans accourent à toute allure, les vieilles s'enfuient de leurs chaumières.

Ceux qui la provoquent : les Bouâmes.

**La parenthèse explicative :** elle est indispensable pour comprendre la scène ! Les bohémiens, voleurs d'enfants et de chevaux (deux denrées rares au Moyen Age).

**La forme employée :** on notera les expressions employées pour faire saisir la précipitation ; on remarquera les exclamations qui mettent en relief à la fois la hâte et la crainte des vieilles paysannes ; on soulignera le bouleversement de l'ordre chronologique des faits.

b) Imitation

**Sujet 1.** Des gamins jouent dans la cour de l'école.

Un bruit de ferraille monte de la rue. Un enfant gît sur la chaussée...

**Sujet 2.** Des cris d'enfants affolés. Jean-Marc court à la fenêtre. Un cheval (un taureau) emballé galope à toute allure dans le village.

**Sujet 3.** Un fracas de vaisselle. Des exclamations indignées. Des pleurs. Une porte qui claque.

**Sujet 4.** Des enfants remontent en groupe une piste de luge. A toute allure, un « bob » débouche du tournant...

**DOCUMENTATION**

**Tableaux scolaires :** à la Centrale de doc. scol., Lausanne Les Bohémiens 199.104.

Voiture, vagabonds et villages au XV<sup>e</sup> siècle 174.616.

la Centrale de doc. scol., Lausanne.

**Disques :**

Piccolo, saxo et Cie (la petite histoire d'un grand orchestre). Philips, microsillon 33 t., E 1 R 0022 (Grand Prix du disque 1957).

Le texte, le croquis de situation et tous les exercices de compréhension, recherche et vocabulaire font l'objet d'un tirage recto-verso que l'on peut se procurer chez M. J.-P. Duperrex, ch. Tour-Grise 25, 1007 Lausanne, au prix de 15 centimes l'exemplaire. On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé de feuilles à chaque parution (10 centimes l'exemplaire).

# COORDINATION SCOLAIRE

**CONCORDAT SUR LA COORDINATION SCOLAIRE ET RÉFORME SCOLAIRE**

Le concordat sur la coordination scolaire — auquel quelques cantons adhèrent déjà — ne doit pas être un motif de stagnation et il ne doit pas conduire seulement à une harmonisation externe des diverses lois scolaires cantonales.

Afin d'entreprendre la réforme scolaire interne, une Commission de planification a été créée et s'est réunie pour la première fois, à Berne, le 10 février 1971. Il s'agit d'une sous-commission de la Commission pour la coordination scolaire, présidée par M. A. Wyser, conseiller d'Etat, de Soleure, et instituée par la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Cette commission de planification est composée de représentants de la Confédération, des universités, des cantons et des associations d'enseignants. Au cours de sa première séance, elle a élaboré un programme-cadre à l'intention des chefs des Départements de l'instruction publique.

En premier lieu, s'agira de définir les buts à atteindre dans tous les types et dans tous les degrés scolaires. Ces objectifs quantitatifs et qualitatifs doivent conduire à l'établissement de structures scolaires flexibles : ce qui importe, en effet, c'est le contenu. Il n'est pas question d'uniformiser mais d'offrir les mêmes possibilités et de permettre d'atteindre des buts identiques à toutes les écoles et à tous les élèves. A cet effet, il conviendra : d'établir des plans d'études aux exigences minimales, de formuler une didactique idoine et de tout mettre en œuvre pour améliorer

la formation et le perfectionnement des enseignants. De fait, la coordination et la réforme internes de l'enseignement permettront de réaliser des progrès authentiques et continus.

Toutefois, de telles transformations doivent être mûries très sérieusement. Aussi est-il indispensable que la recherche en matière d'éducation soit mise au service de l'école, que des expériences soient engagées au plan régional et qu'elles soient contrôlées scientifiquement. De telles expériences constituent du reste un excellent support pour la formation permanente des enseignants. Mais une planification scolaire conçue dans cet esprit de perfectionnement continu exige une information approfondie et une documentation très complète. Aussi compte-on beaucoup sur les centres de recherches en matière d'éducation d'Aarau et de Neuchâtel pour réaliser cette tâche.

Les chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique sont maintenant invités à étudier ce programme et à fournir les moyens nécessaires à sa réalisation. De leur côté, les associations d'enseignants sont prêtes à participer à cette tâche importante. Quant aux travaux déjà entrepris au sein de plusieurs commissions d'experts (enseignement secondaire de demain, formation des maîtres de demain, langues vivantes, mathématique nouvelle, formation de la jeune fille...), ils seront poursuivis sans relâche.

*Centre suisse de documentation  
en matière d'enseignement et d'éducation.*

## DIVERS

### Un dictionnaire électronique

Le vocabulaire des sciences et des techniques s'enrichit constamment, ce qui ne va pas sans certaines difficultés pour les traducteurs. Dans le seul secteur des télécommunications et de l'informatique, on compte 1 à 1,5 million de termes techniques, et il arrive que les ouvrages de référence et les dictionnaires les plus complets se révèlent insuffisants.

Pour tenter d'apporter une solution à ce problème, la firme Siemens a mis au point un « dictionnaire mémorisé par ordinateur ». La mémoire de l'ordinateur peut stocker

plus de 500 millions de signes, introduits dans la machine sous la forme de cartes perforées dont chacune représente 274 000 lettres, soit le contenu de 60 à 90 pages d'un dictionnaire de poche.

Les termes à traduire sont introduits dans le calculateur, qui en donne aussitôt l'équivalent sur un écran ou l'imprime sur une feuille de papier. Pour les notions complexes, la machine fournit des définitions ou des exemples d'emploi dans différents contextes. Les renseignements ainsi accumulés sont utilisés pour la production de dictionnaires spécialisés, unilingues ou multilingues. *(Informations UNESCO).*

### INSTITUT D'ÉTUDES SOCIALES - GENÈVE

Professions enseignées par écoles spécialisées :

**Assistant(e) sociale(e)**  
**Animateur - Animatrice**  
**Éducateur - Éducatrice**  
**Bibliothécaire**  
**Laborantine médicale**  
**Assistante de médecin**

Programmes et renseignements : 28, rue Pré-vost-Martin, 1211 Genève 4. Tél. (022) 25 02 53.

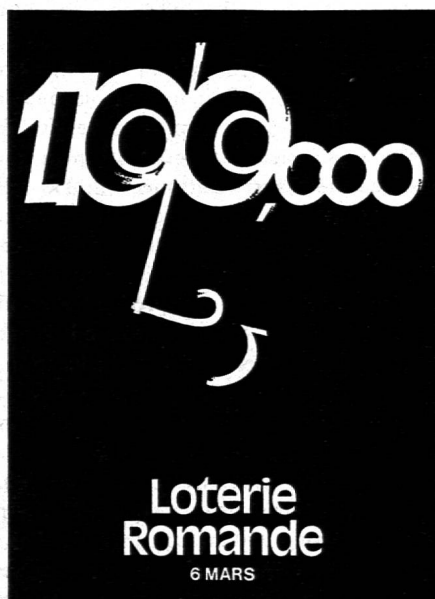
école  
 pédagogique  
 privée

## Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27  
 Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées**
- **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.



**Loterie  
 Romande**  
 6 MARS

PELLICULE ADHÉSIVE

**HAWE**®

SELBSTKLEBEFOLIEN

P.A. Hugentobler 3000 Bern 22  
 Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43

## GUIDE PRATIQUE DE L'AMI DU CHIEN

**M. Koch-  
 Kostersitz**

Comment nourrir et élever votre chien ?  
 Ce livre vous le dira au moyen de textes à l'emporte-pièce et de dessins humoristiques.

Fr. 15.—

111 ill. en noir et en couleurs, 400 dessins explicatifs

**DELACHAUX ET NIESTLÉ**



## Vacances de Pâques économiques grâce au DSR

Si vous voyagez en Suisse romande n'oubliez pas que les snacks et restaurants **DSR** jalonnent votre route. **Ce sont des relais économiques.** Ils ont ceci de particulier que vous y mangez copieusement et tranquillement, sans surprise pour votre budget-vacances.

**3 fr. 80 seulement**, c'est le prix d'un menu complet, potage à volonté et viande joliment garnie. **DSR** à Genève, Morges, Renens, Lausanne, Montreux, Martigny, Sierre, Colombier, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle.

Pour favoriser efficacement l'épargne

## la Banque Vaudoise de Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs **4 1/2 %**

sur ses livrets au porteur **4 %**

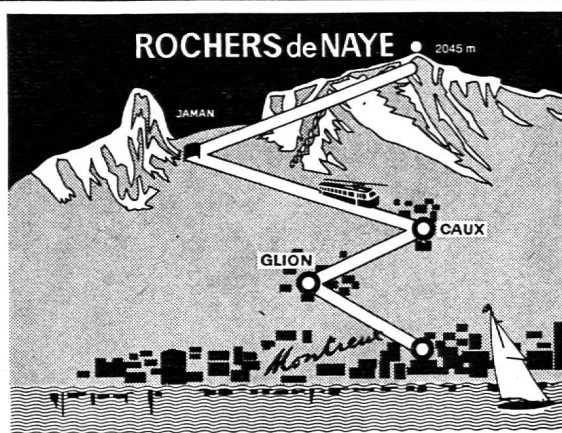
Siège central :

LAUSANNE

Succursale :

YVERDON

**20 agences dans le canton**



## ROCHERS-DE-NAYE s/Montreux – 2045 m.

Le panorama le plus grandiose de Suisse romande.

Jardin alpin. Hôtel-Restaurant. Dortoirs. Prix spéciaux pour écoles.

Documentation gratuite et renseignements : MOB, 1815 Clarens, Tél. 61 55 22

## *Henniez-Lithinée*



*la boisson  
de toute heure*





filiale de la **MICROTECNICA**  
de Turin, a développé  
une gamme très intéres-  
sante de projecteurs 16 mm

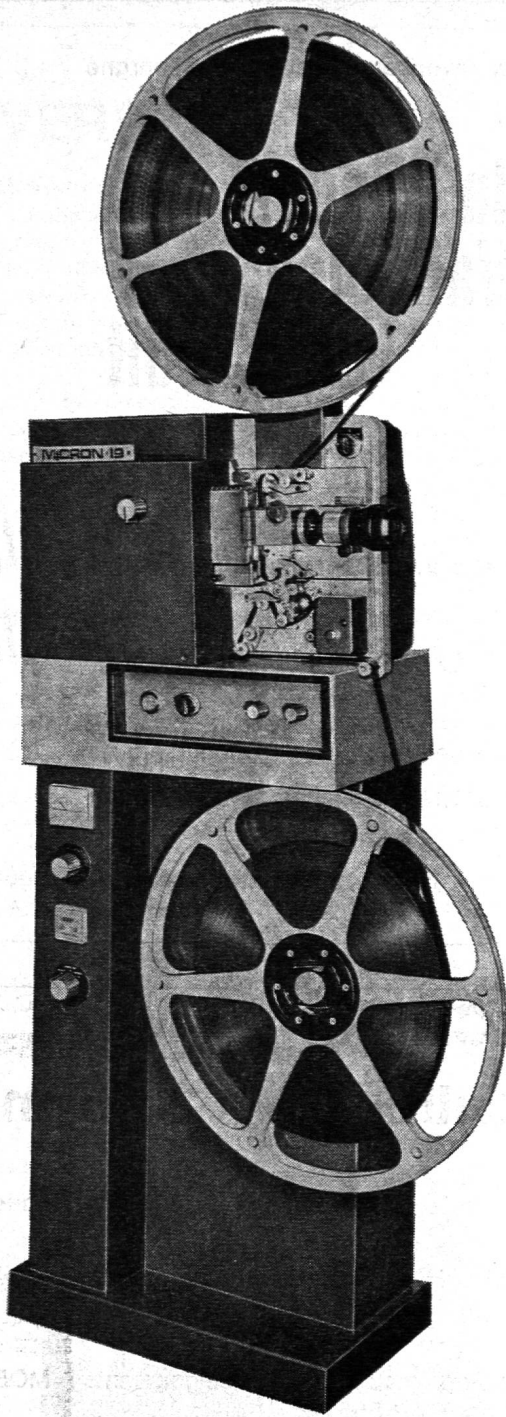
MICRON 19, projecteur cinéma-  
tographique 16 mm de cabine  
complet, avec :

- lampe xénon 450 ou 900 W
- redresseur incorporé
- bras pour bobines de 1500 m  
(2 h 20' de projection)
- réenroulement sur le  
projecteur
- amplificateur entièrement  
transistorisé 20 W
- lecture du son optique et  
magnétique
- objectif à focale variable  
de 35 à 65 mm

possibilité de livrer les pièces de  
rechange des anciens projecteurs  
35 mm MICROTECNICA

**ciné construction s. a.**

études et réalisation  
de cinémas et de  
salles de spectacles



représenté en Suisse par

**J. A.**

47, chemin des Fleurettes  
1007 Lausanne tél. (021) 26 19 63

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux